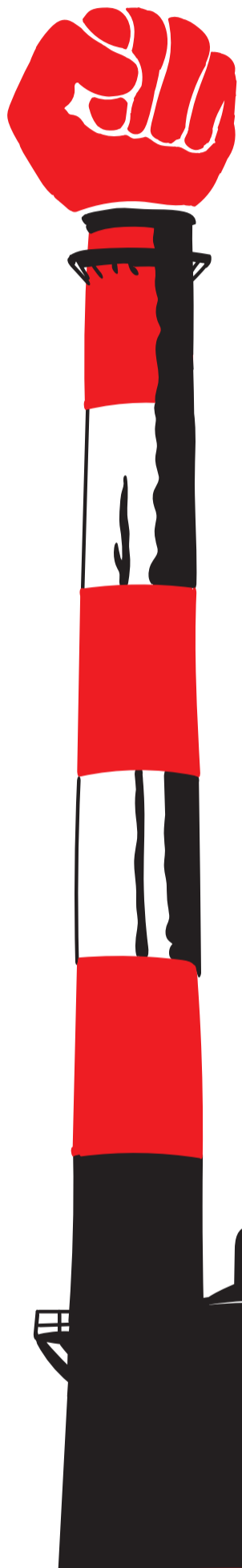


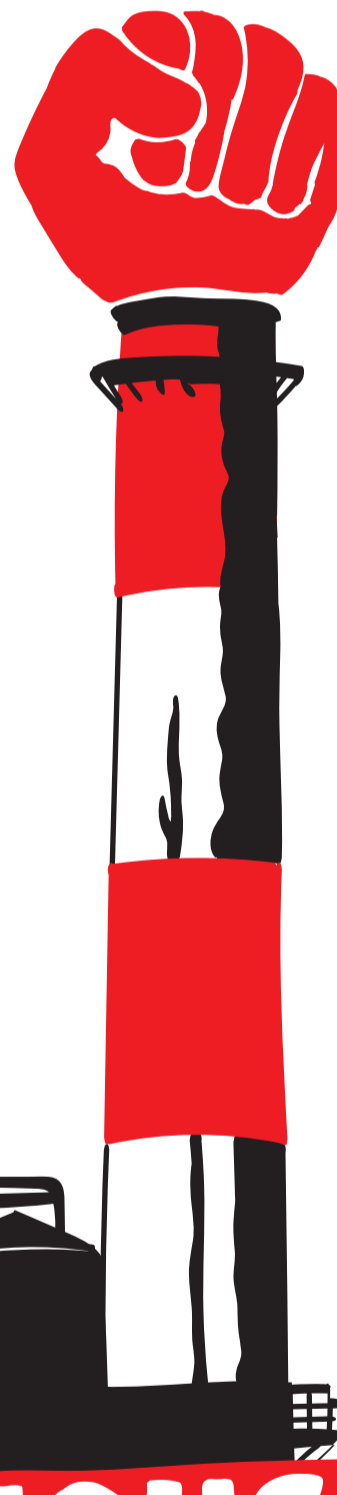
***l'Anti*capitaliste**

n°632 | 13 octobre 2022 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG



LES RAFFINEURS MONTRENT LA VOIE



**MOBILISONS-NOUS
POUR NOS SALAIRES
ET NOS RETRAITES**

Dossier

ÉNERGIE:
imposer un secteur 100%
durable et socialisé

Pages 6 et 7

ÉDITO

Le gouvernement a peur,
les raffineurs dans le
viseur

Page 2

PREMIER PLAN

Iran. «Les Iraniens et
Iraniennes "ordinaires"
n'ont plus peur du régime»

Page 2

ACTU INTERNATIONALE

Grèce. Une première
victoire de la mobilisation
étudiante

Page 4

ACTU SOCIALE

Santé des femmes.
Au travail, le nombre
d'accidents des femmes
ne cesse d'augmenter

Page 8

LIBRE EXPRESSION

Accès à l'avortement en
Seine-Saint-Denis:
entretien avec Alice et
Gaëlle du Planning
familial 93

Page 12

**TOUTES ET
TOUS DANS
LA RUE LE
16 OCTOBRE**



édito

Par FABIENNE DOLET

Le gouvernement a peur, les raffineurs dans le viseur

A lors que dimanche la Première ministre assurait que la situation des stations-service allait « s'améliorer tout au long de la semaine », la pression est montée d'un cran dès lundi avec la reconduction de la grève des salariéEs de Total Énergies et ExxonMobil! Après plus de deux semaines de grève, dont les effets se font désormais sentir partout en France, le gouvernement a haussé le ton. Macron en a appelé à la « responsabilité » des directions des deux groupes et des directions syndicales, renvoyant dos à dos patrons et actionnaires d'une part et travailleurs de l'autre. Pas un mot sur les indécentes 2,6 milliards d'euros d'acompte exceptionnel versée aux actionnaires de Total fin septembre!

Depuis, tous y vont de leur petite phrase menaçante. Olivier Véran, le porte-parole du gouvernement, assume vouloir exercer « une saine pression sur les acteurs », c'est-à-dire sur les « blocages » pour qu'ils « soient levés sans délai ». Son remède préféré est celui brandi par les gouvernements successifs, notamment les Gilets jaunes et la crise sanitaire: la répression.

Même écho de la part de Bruno Le Maire qui s'est dit prêt à « réquisitionner les moyens nécessaires pour libérer les dépôts et faire fonctionner les raffineries ». Une menace qu'Élisabeth Borne s'apprête à exécuter chez Esso-ExxonMobil considérant que l'accord signé seulement par la CFTD et la CGC rend caduque la grève!

Pour l'instant, pas d'accord chez Total dont la direction a juste proposé d'avancer les négociations annuelles obligatoires (NAO)... à condition que les travailleurEs arrêtent la grève. La bataille continue sur le terrain médiatique, preuve, s'il en fallait une, de la force de la grève. Faute d'avoir eu raison de la combativité des grévistes et de la solidarité qui les accompagne, Total a même lancé une campagne de discrédit et de division en arguant que leurs salaires seraient exorbitants...

La vérité, c'est que les salariéEs des raffineries ont mille fois raison de se battre pour obtenir une part des richesses qu'ils et elles contribuent à créer. La vérité, c'est que les augmentations de salaire sont la meilleure façon de taxer les superprofits de Total, ExxonMobil, et de tant d'autres... Personne ne le fera à notre place. Alors, pas d'hésitation, la solidarité doit se faire entendre, le soutien aux grévistes des raffineries et d'ailleurs doit être total, et leur combat s'étendre à d'autres secteurs!

À la Une

POUR LES SALAIRES, POUR NOS RETRAITES, CONTRE MACRON

Mobilisons-nous, manifestons dimanche 16 octobre

La journée de grève interprofessionnelle du jeudi 29 septembre a lancé la rentrée sociale: elle n'a pas été massive, mais elle a montré que des centaines de milliers de personnes sont prêtes à se mobiliser contre les attaques du gouvernement. La grève a même été importante dans certains secteurs, notamment dans l'éducation où l'on subit de façon accélérée la dégradation des services publics et la perte du pouvoir d'achat.

Avec l'inflation, d'environ 7%, beaucoup de personnes ne se chauffent plus ou ne peuvent pas boucler leur budget. Comme si cela ne suffisait pas, Macron veut nous attaquer sur de nouveaux fronts.

Macron veut poursuivre son offensive

D'abord sur le terrain de l'assurance chômage avec un choix indécent: celui de baisser les allocations... alors que c'est justement le moment où l'on en a besoin! Une fois de plus, Macron et ses amis stigmatisent celles et ceux qui sont pourtant victimes d'un système incapable de donner à chacunE un travail pour vivre.

Avec son nouveau projet de réforme des retraites, il veut une augmentation de l'âge de départ à 65 ans en 2032, ainsi que la fin des régimes spéciaux. Pour cela, toujours les mêmes mensonges: ce projet viserait à sauver notre régime, alors que l'objectif est bel et bien de l'enterrer de façon à ce que les assureurs puissent récupérer le gâteau. Et tous les moyens sont bons, y compris les mensonges comme le prétendu déficit, alors que le régime est bénéficiaire cette année de plus de 5 milliards d'euros!

Les retraites et les allocations chômage, ce sont bel et bien une partie de notre salaire, donnée de façon indirecte, par la solidarité entre les salariéEs et les générations. En voulant nous la voler, Macron et le patronat veulent donc continuer à faire toujours plus de cadeaux aux capitalistes et aux grandes entreprises.

Les travailleurEs des raffineries ont raison

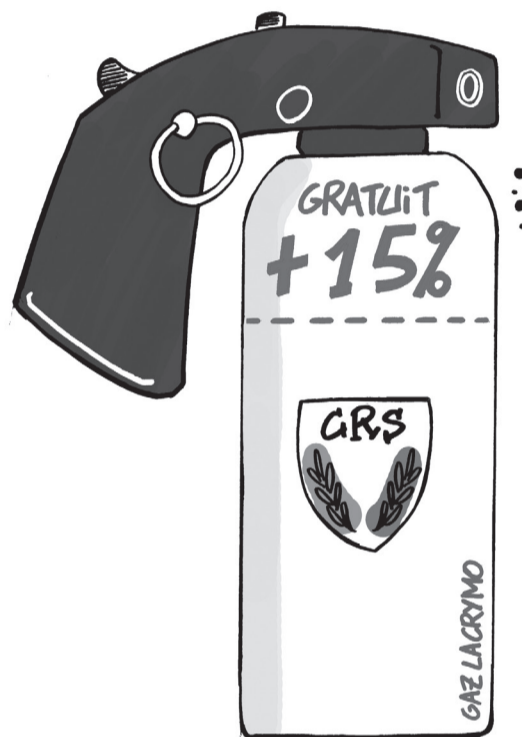
Si les salaires augmentaient, si le chômage diminuait, il n'y aurait aucun problème pour payer les retraites, car les cotisations augmenteraient. Les salariéEs des raffineries

et d'autres secteurs se mobilisent en ce moment pour de telles augmentations de salaires: ils et elles ont bien raison, car c'est le moment. Le gouvernement et ses relais médiatiques peuvent répéter tous leurs mensonges en boucle et multiplier les coups de pression contre le mouvement des raffineries, on connaît la rengaine, souvent utilisée par exemple contre les cheminotEs, prétendument bien rémunérés et « preneurs d'otages »... Pourtant, c'est bien la multinationale Total

qui a fait 16 milliards de bénéfice net l'an dernier, et s'apprête à verser 2,6 milliards à ses actionnaires, augmentant au passage son PDG de 50%!

Nous devons revendiquer 300 euros d'augmentation pour touTEs, un salaire minimum à 1800 euros net, et l'indexation des revenus sur les prix, car quand les prix augmentent, nos revenus doivent suivre automatiquement. Pour ne pas perdre notre vie à la gagner, nous défendons aussi le départ à

TOUT AUGMENTÉ



CHARMAG

la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles), ainsi que des créations massives d'emplois (en particulier dans la santé et l'éducation).

Unitaires et anticapitalistes!

La journée de grève du 29 septembre a montré que nous pouvons être une force. La prochaine étape est la « marche contre la vie chère et l'inaction climatique », une manifestation nationale ce dimanche 16 octobre à Paris (14 h à Nation). Il faut la réussir car le combat ne fait que commencer.

Dans le contexte de crises économique et climatique, de guerre en Ukraine, de dégradation de nos conditions de vie, le gouvernement et le patronat veulent, au lieu de planifier l'économie, nous prendre le peu qui nous reste. L'extrême droite, elle, est en embuscade: elle se nourrit et accompagne tous les reculs sociaux, misant sur la résignation et le désespoir causés par la situation. Nous avons toutes et tous intérêt à nous mobiliser, à construire localement comme nationalement des cadres d'action, de débats, de coordination, pour construire des grèves gagnantes et des victoires sociales.

Pour cela, le NPA se bat pour l'ouvrir des forces du mouvement ouvrier, syndicats, associations et partis politiques: discutons comment nous regrouper et lutter pour dégager Macron, toute sa clique et son monde capitaliste. Catastrophes climatiques, guerre et crises sociales, il y a urgence à rompre avec ce système, pour construire une société libérée de l'exploitation et des oppressions.

BIEN DIT

Aux antipodes d'une institution systématiquement dégraissée par des décennies d'austérité, les données montrent que les forces de l'ordre sont le véritable enfant chéri des gouvernements depuis près de trente ans. Sur cette période, leurs moyens ont augmenté d'environ 35%. En dépassant substantiellement l'évolution du budget général de l'État, cette trajectoire traduit un renforcement politique de l'Intérieur par rapport aux autres portefeuilles ministériels.

PAUL ROCHER (économiste), liberation.fr, 7 octobre 2022.

IRAN « Les Iraniens et Iraniennes "ordinaires" n'ont plus peur du régime »

Malgré le déploiement de l'armée, de la police, des Gardiens de la révolution et des bassidjis¹, bien que l'accès de la population à l'internet reste sévèrement limité, les protestations contre le régime se poursuivent. L'élément déclencheur étant, bien sûr, le meurtre de Mahsa Amini par la police des mœurs après qu'elle a été arrêtée il y a trois semaines pour ne pas avoir porté correctement son foulard.

Les travailleurs et travailleuses, et maintenant les enseignantEs, les étudiantEs ainsi que les collégienEs et lycéenEs, ont fait grève, manifesté et riposté aux forces du régime. Les écolières, en particulier, ont montré leur mépris pour l'État religieux — et ses lois qui s'immiscent dans la vie privée des jeunes et des moins jeunes — en se joignant aux

manifestations, en agitant des foulards et en scandant des slogans contre la République islamique.

Ils et elles ne sont pas prêts à s'arrêter

Les vidéos et les photos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des manifestations à l'intérieur des écoles secondaires, ainsi que dans les rues voisines. Il existe une courte vidéo en

ligne de Karaj, ville située à 30 km à l'ouest de Téhéran, dans laquelle des écolières forcent à sortir de leur école un fonctionnaire du Basij qui tentait d'imposer les « règles du hidjab », en criant « Honte à vous » et en lui jetant des bouteilles d'eau en plastique vides jusqu'à ce qu'il s'enfuit. Merveilleux, brillant, inspirant!

Il semble que de larges pans de la population, en particulier les jeunes,

soient tellement en colère qu'ils et elles ne sont pas prêts à s'arrêter et aucune répression ne semble les dissuader. Bien sûr, cela ne signifie pas que les manifestantEs ont eu la vie facile. Selon une estimation prudente, plus de 140 personnes ont été tuées au cours des dernières semaines.

Le ministre des Sciences, de la Recherche et de la Technologie,

Un monde à changer

ABSOLUE DÉMESURE DE LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE. Les Jeux asiatiques d'hiver 2029 en Arabie saoudite : on voudrait croire à une plaisanterie tellement cela paraît invraisemblable. Nous en sommes là... Un pays n'existant que par la rente pétrolière corrompt les instances de décision et lance le projet fou de création ex nihilo d'une ville et d'installations dans les montagnes où, à 2600 m, il ne tombe de neige que un à deux jours par an. «*Dépassé les bornes, il n'y a plus de limites*» disait Desproges... Venant après les championnats du monde d'athlétisme au Qatar en 2019, stade vide et 3000 bouches de clim soufflant du

froid, après la coupe du monde de foot cette fin d'année au Qatar, avec ses huit stades à ciel ouvert climatisés... et avec ses 6500 morts sur les chantiers, l'annonce de ces Jeux asiatiques d'hiver nous fait franchir un nouveau cap. La sanguinaire dictature saoudienne nous fait entrer dans l'absolue irresponsabilité mégalomane : «*Nous allons redéfinir le tourisme de montagne à l'échelle planétaire tout en respectant les principes de l'éco-tourisme*». 500 milliards de dollars sont appelés pour créer une ville et les sites des Jeux, pour bétonner les montagnes, les couvrir de neige crachée par les canons pompant l'eau manquant déjà si cruellement. Le capitalisme

fossile manifeste à travers ce projet tout son caractère mortifère et nous laisse entrevoir vers quelles extrémités il peut nous entraîner.

Ces Jeux asiatiques d'hiver 2029 doivent être empêchés. L'affaire est trop grave. Leur tenue serait une défaite. Déjà se développe à une échelle internationale un mouvement de boycott de la Coupe du monde de foot au Qatar. Le boycott doit être l'occasion de grands débats, sur le sport business, sur les enjeux écologiques planétaires, sur ce que pourrait être le foot, sur la place du sport dans une société se donnant un objectif d'émancipation... L'alternative est bien «*écossocialisme ou barbarie*». Et sur la lancée du boycott, nous pouvons et devons empêcher cette folie que même la très conservatrice fédération française de ski conteste.

La CJR avait eu, depuis sa création (en 1993), à juger huit ministres et deux secrétaires d'État pour des infractions pénales commises «*dans l'exercice de leurs fonctions*», et non considérées comme des «*actes de gouvernement*» reflétant des choix politiques et échappant — eux — à toute qualification pénale. Mais aucunE de ces ministres n'exerçait encore, lors de leur jugement, ses fonctions.

Dupond-Moretti, adepte des pressions

Qui plus est, le ministre ainsi poursuivi devant la Justice n'est autre que... le ministre de la Justice ; et il se trouve poursuivi pour avoir exercé des pressions, qui pourraient être reconnues illégales, précisément sur la Justice. Si l'issue pénale de cette procédure est aujourd'hui totalement inconnue, elle contribue, pour le moins, à la crise de légitimité de l'action gouvernementale et devrait constituer un sérieux problème politique.

Qu'est-il reproché à Éric Dupond-Moretti ? D'avoir, à deux reprises, exercé des pressions sur des membres de la magistrature depuis la fonction ministérielle qu'il occupe. D'abord, en septembre 2020, soit deux mois après sa prise de fonction, en déclenchant une enquête disciplinaire à l'encontre de trois membres du Parquet national financier (PNF). Ceux-là avaient fait éprouver ses factures téléphoniques détaillées lorsque Dupond-Moretti était encore avocat — un procédé certes assez discutable —, ainsi que celles d'une dizaine de ses collègues, pour identifier la «*taupe*» qui avait

DUPOND-MORETTI Le ministre de la Justice devant la Cour de justice

C'est une première absolue sous le régime de la 5^e République : pour la première fois, un ministre en exercice risque d'être jugé par la Cour de justice de la République (CJR) avant la fin de ses fonctions... puisqu'il n'a visiblement aucune intention d'en démissionner, et puisque le quinquennat présidentiel en cours va durer encore quatre ans et demi — sauf surprise.



ALERTE INFO - "Je suis un ministre heureux mais pas complètement comblé, il faut une justice plus moderne" (Eric Dupond-Moretti/BFM TV) FACE À FACE

illégalement informé l'ex-président Nicolas Sarkozy de détails relatifs à une procédure le concernant. Deuxièmement, le ministre avait lancé des poursuites disciplinaires contre un ancien magistrat, Édouard Levraut, à qui il avait auparavant reproché — en tant qu'avocat — d'avoir mis en examen un ancien client à lui.

Quels risques pour le ministre ?

Dupond-Moretti va-t-il de se retrouver en prison à l'issue de la procédure ? Le risque est, en réalité, très faible pour lui. Une peine substantielle voire lourde apparaît

très improbable. Un pronostic lié, d'abord, à la composition de la CJR elle-même. Venue remplacer en 1993 l'ancienne Haute Cour de justice (HCJ), la CJR actuelle est composée de douze membres du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), et de trois magistrats de la Cour de cassation. Les femmes et hommes politiques sont ainsi très majoritaires à l'intérieur de cette juridiction et élus par leurs pairs, c'est-à-dire les députés et les sénateurs.

La composition de la Cour reflète ainsi celle des majorités parlementaires. Seul un changement très

radical de la composition des assemblées pourrait déboucher sur une volonté de faire le procès des méfaits qui auraient été commis sous une mandature précédente, dans l'exercice des fonctions gouvernementales. Autrement, les politiques pourront presque toujours compter sur des juges compréhensifs ou compréhensives, puisqu'issus du même monde et des mêmes majorités. Ceci semble d'autant plus vrai pour la Macronie, dont les composantes réunissent à la fois des bribes de l'ancienne gauche gouvernementale (du PS) et de l'ancienne droite gouvernementale.

Jusqu'ici, en tout cas, certaines décisions de la CJR parmi les plus emblématiques ont souvent été marquées par leur absence caractérisée de sévérité. C'est ainsi, notamment, que fin 2016, Christine Lagarde — ancienne ministre de l'Économie devenue depuis directrice du FMI — fut condamnée dans l'affaire de l'arbitrage qui avait favorisé Bernard Tapie dans l'affaire Adidas (rapportant à l'homme d'affaires la modeste somme de 450 millions d'euros), mais dispensée de toute peine.

Bertold du Ryon

Mohammad Ali Zolfigol, a accusé les étudiantEs protestataires d'attaquer les biens et de «*gaspiller les fonds publics*». Une vidéo en ligne montre le ministre au milieu des étudiantEs, qui lui parlent des forces de sécurité qui leur tirent dessus avec des balles et des gaz lacrymogènes. Les étudiantEs se disent inquiets pour les personnes bloquées à l'intérieur du campus. Un étudiant raconte à Zolfigol que beaucoup d'entre eux et elles ont été arrêtés dans d'autres départements et que «*maintenant nous sommes inquiets pour leur sécurité... Nous sommes inquiets pour leur vie*».

Seul le régime islamique lui-même peut être blâmé

L'ayatollah Khamenei (qui semble plutôt bien portant, contrairement à certains rapports de la presse occidentale) a prononcé le 3 octobre



son premier discours sur les récents événements. Il a rendu les ennemis de l'Iran responsables des manifestations déclenchées par la mort en détention de Mahsa Amini, qu'il a qualifiée d'«*incident triste*». Il a ajouté : «*J'affirme ouvertement que les émeutes et les troubles récents en*

Iran sont des manigances conçues par les États-Unis, le faux régime sioniste usurpateur, leurs mercenaires et certains Iraniens étrangers traîtres qui les ont aidés.»

On ne doute pas que l'administration américaine et l'État israélien ne pourraient souhaiter une meilleure situation que la rébellion à laquelle nous assistons actuellement. Toutefois, dans ce cas particulier, seul le régime islamique lui-même peut être blâmé, non seulement pour avoir tué Mahsa Amini — et bien d'autres — mais aussi pour avoir créé la situation politique et économique qui a donné lieu à ces protestations.

À une époque de graves difficultés économiques — combinées à un énorme ressentiment à l'égard de la corruption à tous les niveaux de la bureaucratie d'État, ainsi qu'à la colère suscitée par le fossé toujours plus grand entre les riches et les

pauvres, sans oublier l'abandon de l'accord nucléaire — le gouvernement du président Ibrahim Raïssi a décidé que la question brûlante, dans la situation présente, était l'observance d'un «*port approprié du hijab*», après les quelques assouplissements mineurs intervenus sous la présidence d'Hassan Rohani [août 2013-août 2021]. Mais les Iraniens et Iraniennes «*ordinaires*» n'ont plus peur du régime et de ses forces de sécurité. En dit long le fait que le régime ait dû recourir à des techniques de Photoshop pour maquiller les contre-manifestations en rassemblements beaucoup plus importants qu'ils ne le sont en réalité.

Yasmine Mather (militante et journaliste iranienne)

1 - Force paramilitaire, branche des Gardiens de la révolution.

Version intégrale sur alencontre.org.

Le chiffre

700 000

700 000 Russes ont déjà quitté le pays depuis l'annonce de la mobilisation le 21 septembre, selon des données collectées par le magazine Forbes. Le seul Kazakhstan affirme que 200 000 Russes sont entrés sur son territoire, et le même nombre est évoqué en Géorgie.



Agenda

Vendredi 14 octobre, rassemblement pour exiger la libération de Georges Abdallah, Paris 18^e. À 18 h, métro Château-Rouge.

Dimanche 16 octobre, marche contre la vie chère et l'inaction climatique, Paris. À 14 h, Nation.

Jeudi 20 octobre, rassemblement de soutien contre l'exclusion de la CGT du syndicat CGT PSA Poissy, Bobigny. De 12 h à 14 h, devant l'annexe du tribunal de Bobigny (voir article page 8).

Samedi 22 octobre, Terminus Saclay - Marche pour les terres d'Île-de-France, Saint-Quentin-en-Yvelines.

Rdv à 10 h gare de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Étape vers 12 h 30 à Villaroy (pique-nique et animations) ; Départ de Villaroy vers Saclay à 15 h.

Samedi 5 novembre, concert de soutien aux inculpés du quai de Valmy, Montreuil.

Stage Bottles (oi/streetpunk, DE), Rock'n'Bones (RiotPunk, 91), Going Away Party (anarcho-post punk, Paris), Irracible (rap de combat, Paris), etc. À partir de 14 h, à la Parole errante, rue François-Debergue à Montreuil.

NO COMMENT

Moi-même, si j'étais électeur dans la circonscription de Fabien Roussel, je voterais pour lui. C'est un homme sincère.

GÉRALD DARMANIN, *le Figaro*, 6 octobre 2022.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaires de rédaction :
Fabienne Brifault, Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

GRANDE-BRETAGNE

La guerre de classe s'intensifie

Même si les conflits du monde du travail se sont intensifiés cet été au Royaume-Uni, le mouvement ouvrier n'a pas encore gagné face aux patrons. Mais cela pourrait arriver bientôt, si le mouvement tient bon.

Le démantèlement de l'industrie nationalisée et les lois antisyndicales mises en œuvre par l'ancienne Première ministre conservatrice Margaret Thatcher ont rendu difficile la coordination des actions. Il faut donc reconnaître le mérite des syndicats ferroviaires TSSA, qui s'occupe des employéEs de bureau et des superviseurs, et ASLEF, qui représente les conducteurEs de train, qui ont coordonné les actions sur l'exploitation des passagerEs, avec celles du RMT à Network Rail, de sorte que, les jours de grève, le réseau ferroviaire est presque entièrement fermé.

CheminotEs, dockers, postierEs...

La montée du militantisme ouvrier ne se limite pas au rail : les dockers et le personnel de soutien de UNITE ont fermé les ports de Liverpool et de Felixstowe, le syndicat des travailleurEs de la communication (CWU) a des membres en conflit chez Royal Mail, BT et Openreach. Dans la quasi-totalité des conflits mentionnés, les salaires constituent le principal problème, les employeurs proposant des offres inférieures à l'inflation tout en protégeant leurs marges bénéficiaires. La vague de grève pourrait très bientôt atteindre un point de crise pour un gouvernement déjà ébranlé par l'impact sur l'économie de son récent budget bancaire. Un plan de dépenses qui a exigé de la Banque d'Angleterre (BoE) qu'elle intervienne pour stabiliser les marchés monétaires en injectant plus de 65 milliards de livres sterling, sans quoi le secteur des retraites se serait effondré dès le lendemain. En plus des 65 milliards de livres dépensés par la BoE, le budget présenté par le nouveau chancelier Kwasi Kwarteng coûterait également au contribuable 75 milliards de livres supplémentaires, car il distribue de l'argent aux riches, ressuscitant l'orthodoxie néolibérale de l'économie de ruissellement.

Nous sommes en guerre aujourd'hui. Une guerre de classe, avec au gouvernement des individus qui adhèrent à l'idéologie du marché libre, influencés par des think tanks extrémistes et qui veulent affaiblir encore plus un État déjà ébranlé par les conséquences des politiques d'austérité antérieures du gouvernement.

Tout pour les grandes entreprises et les riches ?

Nous connaissons bientôt les résultats du vote des enseignantEs du syndicat de l'éducation nationale (NEU), qui sera suivi de près par celui du Royal College of Nurses (RCN, infirmières) qui, s'il vote en faveur d'une action, en Angleterre, constituerait une première. Les enjeux sont si importants que les travailleurEs qui ne se mobilisent pas n'auront probablement pas le choix. Manger ou chauffer leur maison, tel sera le choix de beaucoup dans les mois à venir. Ils ont déjà vu quelles sont les priorités de ce gouvernement, à savoir les grandes entreprises et les riches. Un gouvernement qui se vante d'avoir introduit une législation pour restreindre les factures d'énergie, mais qui ne la paiera pas avec une taxe exceptionnelle sur les profits scandaleux du secteur de l'énergie, mais qui fera peser sur les générations futures une facture de 100 milliards de livres sterling, qui pourrait même atteindre 250 milliards de livres sterling.

Il ne doit y avoir aucun accord négocié qui ne réponde pas aux demandes initiales des syndicats. Toute autre solution serait une erreur. Il suffit de se rendre sur un piquet un jour de grève pour observer la confiance de la classe dans la lutte, qui faisait défaut depuis des années. Un accord qui permettrait au gouvernement de crier victoire pourrait ramener le mouvement des années en arrière, si ce n'est pour toujours, surtout s'il ne peut ensuite se lever pour combattre une nouvelle législation antisyndicale conçue par les fanatiques du marché libre. Cette fois, les travailleurEs unis ne seront pas vaincus.

Simon Pearson, traduction J.S.

Le président Joe Biden et le Congrès démocrate ont adopté plus de lois progressistes que n'importe quel Congrès depuis les années 1960. Dans le même temps, les électeurs du Parti démocrate, en particulier les femmes, se mobilisent. Tout le monde comprend que ces élections sont le prélude à l'élection présidentielle de 2024 où Donald Trump pourrait être candidat. Comme l'a dit Biden et comme tout le pays en est conscient, la démocratie américaine est en jeu.

Des mesures progressistes

Au cours des derniers mois, Biden et le Congrès ont adopté plusieurs textes de loi notables qui concrétisent les promesses de campagne de Biden. Au cours des dernières semaines, Biden a utilisé ses pouvoirs présidentiels pour gracier environ 6500 personnes emprisonnées pour avoir simplement possédé de la marijuana, et a également lancé une étude pour reclasser la marijuana, la retirant de la liste des drogues les plus dangereuses. Il a exhorté les gouverneurs des États à faire de même pour les personnes détenues en vertu des lois de leur État. Au cours des deux dernières décennies, dix-neuf États ont légalisé la marijuana. Fumer de l'herbe est très répandu parmi les ÉtatsunienEs de tout âge, sexe et origine. Environ 18% des ÉtatsunienEs, soit 48,2 millions, ont consommé de la marijuana au moins une fois. Comme on pouvait s'y attendre, les Républicains ont attaqué Biden pour son laxisme en matière de criminalité.

Plus important encore, en août, Joe Biden a annoncé un plan visant à exempter 43 millions de personnes à faible revenu du remboursement d'une partie de leur emprunt étudiant fédéral (jusqu'à 20 000 dollars). Pour bénéficier d'une remise de 10 000 dollars, les emprunteurs doivent gagner moins de 125 000 dollars par an (moins de 250 000 dollars

USA Tous les regards sont tournés vers des élections décisives

Nous sommes à moins d'un mois des élections de mi-mandat qui décideront qui contrôlera le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis.



WIKIMEDIA COMMONS

pour un couple). En fonction des taux d'intérêt, cela équivaut à donner aux gens 200 dollars par mois pendant dix ans. Le coût total de la mesure est estimé à 30 milliards par an pour la prochaine décennie. Les Républicains ont décrié l'action de Biden, affirmant qu'elle ferait augmenter l'inflation et qu'elle était injuste pour ceux qui avaient déjà remboursé leurs prêts. Enfin, toujours en août, Joe Biden a signé la loi sur la réduction de la consommation d'énergie, d'un montant de 600 milliards de dollars, qui prévoit 370 milliards de dollars pour soutenir les énergies renouvelables et d'autres mesures climatiques. Il s'agit du plus grand projet de loi sur le climat et l'énergie de l'histoire des États-Unis, bien que les écologistes l'aient critiqué comme étant inadéquat. On estime qu'elle permettra la construction de 950 millions de panneaux solaires, de 120 000 éoliennes et de

2300 usines de batteries à l'échelle du réseau, et qu'elle créera neuf millions de nouveaux emplois. Certains analystes indépendants affirment que cela réduira, d'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre des États-Unis d'environ 40% — par rapport aux niveaux de 2005, contribuant ainsi à l'objectif de Biden de les réduire de 50% à cette date.

La menace d'une victoire des Républicains

Les législateurs Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez, ainsi que d'autres progressistes, qui se battent constamment pour vaincre les inégalités économiques, peuvent s'attribuer une partie du mérite des lois adoptées. Pendant que Biden et les Démocrates prennent des mesures gouvernementales qui devraient profiter, électoralement, à leur parti, les

femmes se mobilisent également pour le droit à l'avortement juste avant les élections. Alors que les Républicains s'opposent généralement au droit à l'avortement et que les Démocrates le soutiennent, les femmes savent qu'elles doivent agir pour défendre elles-mêmes leurs droits. En juin, la Cour suprême des États-Unis, avec une majorité de droite comprenant trois personnes nommées par Trump, avait annulé Roe v. Wade, une décision antérieure de la Cour suprême qui donnait aux femmes le droit à l'avortement. De nombreux ÉtatsunienEs craignent que si les Républicains contrôlent le Congrès américain, ils puissent adopter une interdiction nationale de l'avortement, comme ils l'ont fait dans treize États. Le 8 octobre, des dizaines de milliers de femmes ont ainsi défilé à Washington, D.C., et d'un bout à l'autre du pays, pour défendre les droits reproductifs. Les Républicains reprochent à Biden de provoquer de l'inflation et d'être indulgent envers la criminalité. Beaucoup d'entre eux soutiennent la revendication de Trump selon laquelle il a gagné les élections. Il y a de fortes chances qu'ils reprennent la Chambre des représentants et il est possible qu'ils gagnent également le Sénat.

L'attention étant concentrée sur le contrôle du Congrès, la gauche radicale a été marginalisée. La majorité des électeurEs de gauche voteront pour les Démocrates ou, dans certains cas, pour les Verts.

Dan La Botz, traduction J.S.

GRÈCE Une première victoire de la mobilisation étudiante

Alors que la rentrée universitaire a lieu en ce moment, une impressionnante mobilisation étudiante s'est déroulée en septembre, avant tout à Athènes et Salonique, mais avec un écho national favorisant la suite du mouvement.

Les raisons de la mobilisation : la mise en route d'un projet reflétant le caractère policier du gouvernement ultra-libéral de Mitsotakis, à savoir la création d'un corps de police affecté aux facs, avec tourniquets aux entrées et caméras de surveillance. Tout cela agrémenté de réformes des instances administratives, avec renforcement du pouvoir des chefs. Et comme raison de fond, dans un pays où les luttes ont permis de garder à l'université un caractère relativement démocratique, le projet d'adapter la fac aux stricts besoins des entreprises et de permettre le développement des facs privées, jusque-là interdites par la Constitution, tout en réduisant autoritairement le nombre d'étudiantEs dans le public, ce qui a commencé depuis un an. N'ayant jamais étudié dans une fac grecque mais connaissant la résistance populaire aux plans de casse, Mitsotakis et sa fine équipe (une ministre de l'Éducation nationale réac ultra-orthodoxe, un ministre du Supérieur qui nie la révolte anti-fasciste des étudiants de Polytechnique en 1973, un ministre de la Police voulant faire oublier qu'il a milité au KKE, le PC grec, etc.) ont donc décidé de



DR

commencer par la répression, les premiers groupes de la nouvelle police se présentant (de nuit) dans les facs début septembre.

Une répression sauvage

Mais ces nouveaux venus n'étaient pas seuls : d'un côté, ils étaient accompagnés par les MAT (CRS grecs). Et surtout, de l'autre, les étudiantEs se sont immédiatement mobilisés : plusieurs centaines en pleine nuit à Salonique, et plus encore en plein jour, bloquant les entrées des facs de Salonique et Athènes, et relayant dans les rues leur refus d'une université de la

terreur, avec d'impressionnantes manif dans les deux villes, notamment à Salonique où la complicité du doyen avec les forces de répression a conduit à exiger sa démission.

Furieux, le pouvoir a déchaîné sa police contre la jeunesse étudiante : le 16 septembre, elle chargeait un concert de solidarité à la fac de Salonique (une « action de résistance à l'occupation du territoire », selon un étudiant organisateur), auquel participaient 5000 personnes, dont des enfants, et il s'en est fallu de peu qu'on ait des morts devant une telle sauvagerie. Même scénario

contre une grosse manif à Athènes. Résultats : le lendemain, les manif étaient encore plus grosses, et des sondages montraient le soutien massif de la jeunesse à ces mobilisations.

Alors, après plusieurs autres charges et provocations et le risque évident d'une mobilisation encore plus forte, le pouvoir a mis la pédale douce ces deux dernières semaines, sa police « universitaire » se faisant quasiment invisible. Victoire donc pour le mouvement étudiant et son organisation en AG, mais victoire que, comme le disent beaucoup à gauche, on sait provisoire : d'une part le gouvernement explique ce « répit » par le manque d'équipements (caméras, tourniquets) indispensable à ses facs prisons ; d'autre part, comme ce gouvernement n'a pas d'autre cap que les privatisations, les cadeaux aux copains (comme on l'a vu avec l'enseignement à distance), il est évident qu'il va repartir à l'agression contre l'université publique et ses usagerEs.

Face à cette perspective, le mouvement devra veiller à s'auto-organiser pour obtenir la victoire : le retrait de la loi universitaire, avec sa dimension policière unique en Europe. Dimension s'expliquant par un autre élément : en juin 2023 au plus tard auront lieu les élections et la seule ligne politique actuellement possible pour Mitsotakis est de s'aligner davantage encore sur l'extrême droite, avec clins d'œil aux électeurs du groupe nazi interdit Chryssi Avgi. Une raison de plus pour soutenir le mouvement étudiant en cours !

À Athènes, A. Sartzekis

AFRIQUE DE L'OUEST **Le Burkina Faso à la croisée des chemins**

La chute, le 2 octobre, du lieutenant-colonel Damiba, au pouvoir depuis huit mois au Burkina Faso, est la conséquence de son incapacité à répondre aux attentes du pays et à sa tentation de restaurer l'ordre ancien du temps de la dictature de Compaoré. Si le nouveau pouvoir de la junte est désormais stabilisé, partis politiques, syndicats et organisations de la société civile restent vigilants et entendent continuer leur combat.

Le capitaine Ibrahim Traoré, nouveau chef du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), a été intronisé président de la Transition. Plusieurs responsables religieux ont joué un rôle de médiation entre le nouveau putschiste et l'ancien. Damiba a posé sept exigences parmi lesquelles la continuité du processus de transition, le respect des engagements internationaux souscrits par le Burkina, la garantie de sa sécurité pour lui et ses proches. L'état-major de l'armée, après hésitation, a apporté son soutien au nouvel homme fort. Enfin, le facilitateur de la Cédéao¹ Mahamadou Issoufou a avalisé cette sortie de crise.

L'échec de Damiba

La démission rapide de Damiba s'explique notamment par l'étiologie du soutien populaire dont il avait bénéficié lors de sa prise de pouvoir. Il promettait la restauration de la sécurité et de l'intégrité du territoire mais la situation n'a eu de cesse de se dégrader comme en témoigne l'attaque, le 26 septembre, du convoi de Gaskindé causant la mort de 27 militaires et 10 civils. Les véhicules se rendaient dans la ville de Djibo en proie à un blocus organisé par les djihadistes. Le 4 août, date symbolique qui marque l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara en 1983, une



Le capitaine Ibrahim Traoré. DR

trentaine d'organisations politiques, syndicales et associatives ont fondé le Front patriotique. Cette structure a critiqué sévèrement la politique suivie par Damiba, particulièrement l'invitation de Blaise Compaoré à Ouagadougou, vue comme un véritable déni de justice. Exfiltré par l'armée française à Abidjan en Côte d'Ivoire suite à la révolution de 2014, Compaoré a été condamné par contumace à la prison à perpétuité pour son implication dans le meurtre de Thomas Sankara. Ainsi cette alliance déclarait : « Notre patrie est dans une impasse politico-judiciaire. Le MPSR, son gouvernement, avec à sa tête le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, ont non seulement montré leurs limites face au grand péril qui menace les fondements de la patrie,

mais se sont tristement illustrés dans le discrédit de la décision de justice en référence au mandat d'arrêt international lancé contre l'ex-président Blaise Compaoré. »

Tentative de retour à l'ordre ancien

Quelques semaines plus tard, le Front patriotique se prononçait pour l'éviction de la junte au pouvoir, parlant d'une politique contre le terrorisme « faite de mensonge d'État, de manipulation, d'affairisme et de corruption ». Le Balai citoyen, une des organisations de la société civile qui a eu un rôle important lors de la révolution de 2014, voyait dans les mesures prises par Damiba, notamment la restriction des libertés publiques et la récente condamnation de Ollo

Mathias Kambou dit Kamao pour outrage au chef de l'État, une dérive autoritaire. La décision de gratifier certains soldats des forces spéciales de primes, qui a provoqué la mutinerie débouchant sur le coup de force contre Damiba, est analysée par cette organisation comme une stratégie de clientélisme dans l'armée qui rappelle l'ère de Blaise Compaoré.

Une vigilance face au nouveau pouvoir

Si la prise de pouvoir par Ibrahim Traoré s'est accompagnée de manifestations de soutien, ces dernières étaient loin d'être massives. Il y a surtout parmi les Burkinabé une forme de lassitude et d'inquiétude tant sur les questions de sécurité, d'autant que les groupes djihadistes gagnent du terrain, que sur la dégradation des conditions de vie, les problèmes de ravitaillement et la baisse du pouvoir d'achat. Dans son communiqué, l'Unité d'action syndicale qui regroupe une dizaine d'organisations réitère ses demandes concernant le rétablissement de la sécurité et « la prise de mesures efficaces contre la vie chère et contre les crimes économiques ». L'organisation du Balai citoyen adopte une attitude de prudence et considère que « cette situation est propice à une remise à plat de la transition avec l'implication pleine et entière du peuple souverain ». C'est bien l'enjeu du moment. En effet, la lutte contre les groupes djihadistes, avant d'être une question militaire, est un sujet politique. La force de ces groupes réside dans l'incapacité de l'État à promouvoir une politique sociale, d'éducation, de santé et de justice capable d'arbitrer les conflits entre les communautés. Au Burkina, on espère que les nouveaux dirigeants emprunteront un autre chemin que celui du tout sécuritaire.

Paul Martial

1 – Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

PALESTINE Soutien à Salah Hamouri et aux prisonniers en grève de la faim

Le 25 septembre, Salah Hamouri et 29 autres prisonniers politiques palestiniens entamaient une grève de la faim pour protester contre leur détention. À l'heure où ces lignes sont écrites, la grève de la faim se poursuit, et 20 autres prisonniers ont rejoint le mouvement.

Ensemble des prisonniers actuellement en grève de la faim pour dénoncer leurs détentions arbitraires sont sujets au régime de la « détention administrative ». La détention administrative est un régime de détention « spécial », qui permet aux autorités militaires israéliennes de prolonger indéfiniment une incarcération, sans procès et sans charges, au moyen d'ordres militaires renouvelant des périodes de détention de trois mois. C'est ainsi que Salah est détenu depuis le 7 mars, jour où il a été arrêté à son domicile, sous le régime de la détention administrative, renouvelée en juin et en septembre.



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

«Privation arbitraire de liberté»

La grève de la faim est un moyen de lutte auquel les prisonniers palestiniens ont souvent eu recours lorsqu'ils et elles estimaient que les autres possibilités de se faire entendre pour obtenir justice étaient épuisées. Amnesty International a qualifié la détention administrative de « forme de privation arbitraire de liberté [allant] totalement à l'encontre de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par Israël en 1991, et qui garantit à toute personne arrêtée le droit à un procès équitable. »¹ Un arbitraire qui frappe largement les Palestiniens : 5 700 ordres de détention administrative auraient été émis contre des Palestiniens entre 2017 et 2021.

Lorsqu'ils sont ainsi totalement privés de droits, les détenus palestiniens n'ont parfois d'autre recours que la grève de la faim. Comme le souligne la chercheuse Yara M. Asi : « La seule chose sur laquelle ces prisonniers ont un certain contrôle, c'est leur corps. »² Et c'est ainsi qu'actuellement, 50 prisonniers mettent en jeu leur intégrité physique pour exiger, tout simplement, la justice et le respect de leurs droits fondamentaux. L'un d'entre eux a été transféré le 9 octobre à l'hôpital en raison de la dégradation de son état de santé.

Que font les autorités françaises ?

En France, le comité de soutien à Salah Hamouri s'active pour faire parler de la grève de la faim et de la situation de Salah et de ses camarades de lutte. Le ministère des Affaires étrangères affirme qu'il prend le dossier au sérieux, mais rien ne semble bouger, et le président Emmanuel Macron se distingue par son silence sur la question. On a connu le pouvoir plus actif lorsqu'il s'agissait de se préoccuper de la situation de citoyens français en danger à l'étranger. Car, alors que la grève de la faim est entrée dans sa troisième semaine, le danger est bien là, et il y a urgence à agir. En parlant de la situation de Salah et des prisonniers palestiniens ; en relayant les informations diffusées par le comité de soutien³ ; en interpellant les élus, locaux comme nationaux, afin qu'ils et elles s'expriment et exercent une pression sur les autorités ; en participant aux initiatives de soutien organisées. Au-delà, le cas de Salah Hamouri et des autres grévistes de la faim nous rappelle la situation d'oppression et d'injustice absolues subies par les Palestiniens, face à un État colonial qui piétine chaque jour un peu plus les droits humains et le droit international.

J.S.

1 – Amnesty International, « Salah Hamouri dans le dédale carcéral de la détention administrative en Israël », amnesty.fr, 2 septembre 2022.

2 – Yara M. Asi, « La grève de la faim, l'arme ultime des prisonniers palestiniens », france-palestine.org, 11 octobre 2022.

3 – Sur Twitter : @LiberezSalah

CHINE/CONGRÈS DU PCC **Une crise de régime sous congélation**

Le 20^e congrès du Parti communiste chinois s'ouvre le 16 octobre. Xi Jinping sera triomphalement réélu président pour un troisième mandat. Son bilan ne sera pas discuté alors que le pays traverse une crise de régime larvée.

Pékin a bénéficié de conditions extrêmement favorables à sa politique d'expansion mondiale. Aujourd'hui deuxième économie du monde, le pays est devenu l'eldorado des transnationales, au cœur du marché capitaliste. Les États-Unis, bien qu'en déclin relatif, restent certes numéro un en (quasiment) tous les domaines, mais ils se trouvaient, jusque récemment, stratégiquement impotents en Asie. La Chine est devenue une puissance mondiale (premier partenaire commercial en Amérique latine !) dotée d'une armée modernisée, centrée sur l'aéronavale. Cet âge d'or de Xi Jinping a pris fin avec le contrecoup de la pandémie de Covid-19, la fin du dynamisme de la mondialisation marchande, le recentrage de Washington sur l'Asie-Pacifique assuré avec succès par Joe Biden, les désordres financiers actuels et les risques croissants de crise économique.

La dictature de la clique unique

Dans une telle situation, la direction chinoise devrait pouvoir faire preuve de beaucoup d'adaptabilité, y compris dans ses rapports aux États-Unis, ne serait-ce que pour tenter d'éviter une récession mondiale. Mais le régime politique instauré (à coup de purges) par Xi Jinping le permet-il ? On peut en douter tant il est replié sur un homme et sa clique.

Nul ne pouvait occuper la présidence du parti plus de deux mandats consécutifs : Xi Jinping

a imposé une modification constitutionnelle levant toute restriction. Le noyau de direction devait assurer un minimum de collégialité entre fractions et préparer à la succession une nouvelle génération ; c'en est fini. La gouvernance du pays est dorénavant assurée presque exclusivement par le parti, aux dépens de l'armée et des administrations gouvernementales ou régionales. Le projet de Xi est de remplacer la dictature du parti unique par la dictature de la clique unique. En se faisant réélire pour un troisième mandat à la tête du PC et de la commission militaire du CC, ainsi que président de la République populaire lors de la prochaine réunion de l'Assemblée nationale, et en élevant sa « pensée » un cran au-dessus de celle de Mao, il escompte graver dans le marbre cette ambition.

Les difficultés sont là

Cependant, une succession de coups de force peut-elle mettre durablement au pas un parti de 90 millions de membres dans un pays-continent ? Tant que la

dynamique de croissance et d'expansion se maintient, probablement. Mais la réélection de Xi ne résoudra aucun des problèmes auxquels la Chine est aujourd'hui confrontée. Le secteur immobilier a occupé une place considérable dans la croissance intérieure et dans le rêve chinois (devenir propriétaire). Il a aujourd'hui plongé dans un marasme profond (une très capitaliste crise de surproduction) et le rêve est devenu cauchemar pour beaucoup de gens qui perdent leurs économies investies dans des appartements (voire des villes) qui ne seront jamais construits. Certes, l'État à la main sur la dette immobilière (on n'est pas aux États-Unis), mais cette crise ne sera pas indolore pour autant ; comme n'est pas indolore la gestion ultimatisée de l'épidémie de Covid-19, dont Xi Jinping a fait sa marque de fabrique, et qui suscite des réactions de violent rejet populaire.

Questions géostratégiques

Malgré ses nombreuses avancées technologiques, la Chine

n'arrive pas à combler son retard en matière de semi-conducteurs haut de gamme, alors que Joe Biden a engagé une politique agressive visant à consolider le leadership étatsunien en ce domaine (les semi-conducteurs nec plus ultra sont produits à Taïwan et en Corée du Sud, mais les brevets sont détenus par des firmes US). Sur le plan géostratégique, Pékin bénéficie d'un large champ de manœuvre dans les pays du Sud, mais il se restreint en Europe à la suite de l'invasion russe en Ukraine : Poutine, cet allié obligé, est aussi devenu le cauchemar de Xi. La direction du PCC n'avait probablement pas prévu l'ampleur de la contre-offensive US, une fois le recentrage asiatique réalisé par Washington. La guerre sino-américaine n'est pas d'actualité (espérons-le), le degré d'interdépendance entre ces deux pays reste élevé, mais au lendemain du 20^e congrès, le bras de fer sur Taïwan devrait se durcir et s'élargir avec la compétition mondiale.

Pierre Rousset



ÉNERGIE: IMPOSER UN SECTEUR 100% DURABLE ET SOCIALISÉ

La « crise énergétique » démontre une fois de plus que les intérêts privés d'une poignée de capitalistes sont opposés à ceux du reste de l'humanité et sont incompatibles avec l'urgence climatique. Passer des « énergies de stock » limitées (l'extractivisme effréné du capitalisme)

à des « énergies de flux » renouvelables (disponibles dans la géosphère : éolien, hydraulique, solaire, thermique...) est désormais incontournable. Il faut aussi et surtout réorganiser la production, les transports, l'urbanisme, l'agriculture... avec pour boussole une efficacité et une sobriété énergétique qui n'ont strictement rien à voir

avec celles imposées par le gouvernement. Dans ce dossier Énergie, nous présentons des arguments et nos propositions de rupture écosocialiste, pour en comprendre les enjeux et convaincre qu'en 2022, l'anticapitalisme est une évidence. **Dossier préparé par la Commission nationale Écologie du NPA**

LES CAUSES DE L'AUGMENTATION INDÉCENTE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Les répercussions de ces hausses sont multiples : explosion des bénéfices pour les actionnaires des grands groupes énergétiques, menaces importantes pour les fournisseurs d'énergie « indépendants » qui répercutent les hausses sur leurs clients... Mais aussi atteintes graves aux budgets des collectivités locales et très grosses difficultés pour les ménages, en particulier les plus précaires, malgré les boucliers tarifaires et autres mesures d'accompagnement mises en place par certains gouvernements.

Des causes conjoncturelles et surtout structurelles

Une hausse de la demande après la pandémie de covid se combine avec plusieurs sources de perturbations de l'offre et entraîne une spéculation forte sur les marchés. Outre la guerre en Ukraine, motif avancé pour justifier la hausse des prix de l'électricité, plusieurs causes en France expliquent cette augmentation : la spéculation sur les combustibles fossiles, la forte croissance des prix du carbone sur le marché du CO₂, la faible disponibilité du parc nucléaire, ou encore le déficit hydrique des barrages à cause de la sécheresse... Mais la conjoncture n'explique

Depuis plus d'un an, les prix de l'énergie s'envolent et les pénuries s'aggravent en Europe (Grande-Bretagne, France...) et ailleurs dans le monde (États-Unis, Chine, Inde...). Début septembre 2021, les prix de l'électricité sur les marchés de gros ont battu un record historique en dépassant la barre des 100 €/MWh. À titre de comparaison, selon les données de RTE, ils avoisinaient 47 €/MWh au 1^{er} janvier 2021. En août 2022, ils frôlaient les 750 €/MWh. Ils se situent aujourd'hui autour de 300 €/MWh. Et on peut penser qu'en Europe les prix continueront à rester élevés, au moins jusqu'à la fin de l'hiver.



pas tout de l'envolée incontrôlée des prix de l'électricité.

Le premier responsable c'est le TCE (traité sur la charte de l'énergie), ratifié en 1994 pour sécuriser l'approvisionnement de l'Europe de l'Ouest en énergies fossiles et favoriser la coopération transfrontalière des États en matière énergétique. C'est un bouclier solide pour les « investisseurs » du secteur de l'énergie. Il leur permet de se retourner contre les États qui mèneraient des politiques climatiques en défaveur de leur business. En attaquant les États en justice, les géants de l'énergie peuvent ainsi réclamer des milliards d'euros de « compensation » aux gouvernements. Outre le frein aux politiques en faveur du climat, le TCE est un formidable cadeau aux groupes de l'énergie. En 2021, les affaires jugées jusqu'alors ou en passe de l'être représentaient un montant de 85 milliards de dollars à la charge des États.

EDF vend son électricité à perte aux fournisseurs qui la revendent à leur tour aux consommateurs, en se servant au passage.

Cependant, la source principale du problème est structurelle : l'ouverture à la concurrence des marchés européens de l'électricité. Une directive européenne de 1996 formalise cette mise en concurrence et acte la fin du monopole d'EDF. D'autres fournisseurs allaient pouvoir vendre de l'électricité aux particuliers comme aux entreprises, sans être producteurs mais en tant que simples intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Dans le passé, EDF vendait son électricité directement aux consommateurs à un

prix reflétant les coûts de production. Maintenant, EDF vend son électricité à perte aux fournisseurs qui la revendent à leur tour aux consommateurs, en se servant au passage.

Le « marché de l'énergie », une pompe à fric

Deux dispositifs le permettent : l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (ARENH) et les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE), une méthode de calcul qui fixe à l'opérateur historique EDF ses prix de vente, alors que les autres fournisseurs restent maîtres des leurs.

Avec le dispositif ARENH, EDF doit céder à ses concurrents une part de sa production d'électricité nucléaire (120 TWh/an) à un prix fixé à 42 € le MWh, inférieur au coût de production de ses centrales nucléaires. Quand le marché de l'électricité était bas, ce dispositif ne posait pas de gros problème. Aujourd'hui, le MWh peut se négocier à 200 € et plus : on voit le bénéfice qu'en tirent les fournisseurs privés — qui achètent à 42 € et revendent au prix du marché — et les pertes proportionnelles d'EDF.

La loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) de 2010 impose d'aller plus loin en définissant un nouveau mode de calcul des tarifs de vente d'EDF, toujours pour faciliter l'entrée de concurrents sur le marché.

Ce mode de calcul intègre le coût d'approvisionnement de ces « fournisseurs alternatifs » sur les marchés de gros. Cela revient à moduler les augmentations des tarifs EDF pour que les concurrents puissent être compétitifs et les inciter ainsi à entrer sur le marché. Le résultat ? Une prime aux fournisseurs privés, un fardeau de plus en plus lourd pour EDF... et des prix à la consommation qui s'envolent.

Enfin, pour garantir la rentabilité des centrales au gaz, le marché de l'électricité européenne fonctionne selon le système de « l'ordre de mérite ». Pas selon les besoins des usagers bien sûr, mais pour garantir les profits. Le cours du MWh est calculé en fonction du dernier MWh produit. Celui-ci est différent selon les sources d'énergie : faible pour les renouvelables, moyen pour le nucléaire, élevé pour les énergies fossiles (gaz principalement). Si la demande d'électricité est faible, les énergies renouvelables et éventuellement la production nucléaire suffisent : le prix est alors faible. Mais lorsque la demande est plus forte, on remet en route des centrales thermiques. Le prix de vente de l'électricité sur le marché s'aligne alors sur le coût de production des centrales thermiques. Et tous les acteurs de la chaîne de production/distribution en profitent, puisque le MWh produit à bas coût est vendu au prix le plus cher. Tous les acteurs ? Non, car ce sont bien sûr les usagers et les contribuables qui d'une manière ou d'une autre paient la facture. Au total, traité sur la charte de l'énergie, ouverture à la concurrence, primes aux fournisseurs privés et alignement sur le prix du gaz sont autant de causes structurelles de l'augmentation sévère des prix de l'énergie et en particulier de l'électricité. En relançant les fossiles, en accordant un label « vert » au gaz et au nucléaire, les dirigeants européens nous attaquent sur deux flancs : en servant les intérêts capitalistes et en sabotant toute politique climatique.

L'ÉNERGIE, UNE QUESTION ESSENTIELLE

Toute société a besoin d'énergie pour fonctionner: pour tous les gestes de la vie quotidienne, pour les conditions et les possibilités du travail... C'est une des bases matérielles de notre existence, de nos luttes. Indispensable, sa production depuis la révolution industrielle est en grande partie responsable du changement climatique: une contradiction sans issue tant que l'énergie est soumise à la loi du profit.

Les mesures immédiates pour répondre à l'urgence sociale et à l'urgence climatique existent: sortie du traité sur la charte de l'énergie (TCE), taxation des profits, prise en charge de l'amélioration de l'efficacité énergétique (bâtiments, industrie...), rénovation et isolation des habitations, développement des transports en commun, innovations urbaines et développement raisonné des énergies renouvelables. Sur le fond, nous savons qu'aucun compromis n'est possible entre le capitalisme et la survie de l'espèce

humaine. Il n'y a pas de miracle technologique qui permettrait de sortir de cette contradiction: sauver le système ou le climat. À long terme, notre réflexion sur ce que sera la production d'énergie dans une société écosocialiste est contrainte par deux limites: **– un impératif:** pour préserver l'environnement il faut sortir des fossiles (pétrole, gaz, charbon...) et gérer les conséquences sur l'emploi; **– un choix:** le refus du nucléaire civil et militaire, à cause des risques sanitaires et écologiques (les déchets à long terme,

l'accident majeur à court terme)... sans parler de son incapacité à répondre à l'urgence climatique (le risque nucléaire ne protège pas du risque climatique). Cette double contrainte — ni fossile ni nucléaire — est lourde de conséquences quant aux solutions à apporter. Le recours aux énergies renouvelables ne suffira pas à répondre aux besoins énergétiques, s'ils ne sont pas modifiés en profondeur. La société devra rompre avec la logique productiviste-extractiviste qui est l'ADN du capitalisme, et créer les conditions d'une démocratie radicale:

les producteurEs-usagerEs s'informent, discutent, arbitrent, deviennent acteurs des décisions qui pèsent sur la vie de chacunE. Comme dans d'autres secteurs stratégiques, l'expropriation et le contrôle des travailleurEs sur le secteur de l'énergie devra être une priorité, condition nécessaire pour développer une politique énergétique alternative efficace et égalitaire, qui préserve la nature et la biodiversité. C'est à ces conditions qu'on peut espérer maintenir une planète habitable pour toutes et tous — pour longtemps.

LE «NUCLÉAIRE À MARCHÉ FORCÉE», ENFUMAGE ÉNERGÉTIQUE

En visioconférence, Macron a supplié le chancelier Scholtz de conclure un deal: «L'Allemagne a besoin de notre gaz et nous, nous avons besoin de l'électricité produite dans le reste de l'Europe, et en particulier en Allemagne» (conférence de presse, 5/09/2022). Pourtant, depuis la guerre en Ukraine, Macron n'a de cesse de fanfaronner que notre pays est à l'abri de la crise, grâce à l'électricité nucléaire, qui «garantit l'indépendance énergétique de la France».

Un mensonge éhonté car depuis 2001, 100% de l'uranium qui alimente les centrales nucléaires d'EDF est importé: du Niger (d'où la présence militaire néocoloniale française), du Kazakhstan, d'Ouzbékistan et d'Australie. Encore plus tordu, pendant que Macron s'agit dans les médias pour renforcer les sanctions contre la Russie, il continue d'acheter à Poutine de l'uranium de retraitement, enrichi à l'usine de Tomsk, en Sibérie. Le 13 septembre, une cargaison a été déchargée au port de Dunkerque¹. Le terrorisme d'État de Poutine, qui bombarde la centrale ukrainienne de Zaporijjia, séquestre son personnel et kidnappe son directeur, n'empêche pas Macron d'en faire un partenaire commercial tout à fait respectable pour le business nucléaire. Cette politique d'hypocrisie et de mensonges permanents ramène l'injonction qui nous est faite d'«accepter de payer le prix de la liberté» à ce qu'elle est vraiment: un cynisme qui pue le mépris de classe. Quant aux médias dominants, qui «traquent les fausses informations» sur les réseaux sociaux, ils respectent l'omerta sur ce fatras de fake news assumées à la tête de l'État.

Le fiasco continue: six nouveaux EPR prévus quand celui de Flamanville ne fonctionne toujours pas
Après le «grand débat», la convention citoyenne pour le climat, les États généraux de la Santé, l'enfumage va encore plus loin avec la politique énergétique: «un déploiement à marche forcée de la stratégie nucléaire», dit Macron le 22 septembre dernier. Plus que jamais au service des groupes capitalistes qui font de la filière nucléaire un business

juteux, mais énervé par les fiascos à répétition, il veut passer en force. Et le 26 septembre, il a présenté au CNTC (Conseil national de la transition écologique) son projet de loi pour s'affranchir des enquêtes publiques et démarrer la construction de 3 paires de réacteurs EPR en contournant la loi littoral et le code de l'environnement. L'EPR de Flamanville, c'est déjà 12 ans de retard, un coût multiplié par 6 (plus de 20 milliards d'euros), et il ne fonctionne toujours pas! Avant de rêver de ces 6, puis 8 autres, EPR2, il faudrait d'abord éliminer toutes les maléfactions de l'EPR de Flamanville: qu'EDF répare les soudures du circuit secondaire principal, fasse requalifier et remplace les assemblages combustibles du cœur nucléaire (fragilité détectée sur l'EPR chinois en 2021), trouve une solution technique pour permettre au système de pilotage de fonctionner correctement... au plus tôt en 2024! C'est aussi l'année imposée par l'ASN (Autorité du sûreté nucléaire) pour remplacer le couvercle de la cuve, non

conforme, par un autre commandé en 2017 aux forges japonaises. De gros travaux, avant les essais qui livrent souvent de mauvaises surprises... Les 6 EPR2 ne seraient pas mis en service avant 2040. Conçus pour fonctionner 60 ans, ils devront sans doute s'arrêter avant faute de combustible, car les réserves d'uranium exploitables seront épuisées vers 2070, avant le pétrole... Quant aux déchets nucléaires et autres combustibles Mox usagés (prévus aussi pour les EPR), ils continuent de s'accumuler, au point de bloquer toute la filière. Le gouvernement, qui veut imposer leur enfouissement dans une décharge nucléaire (projet Cigéo, dans la Meuse), militarise les villages de la région et réprime les opposants.

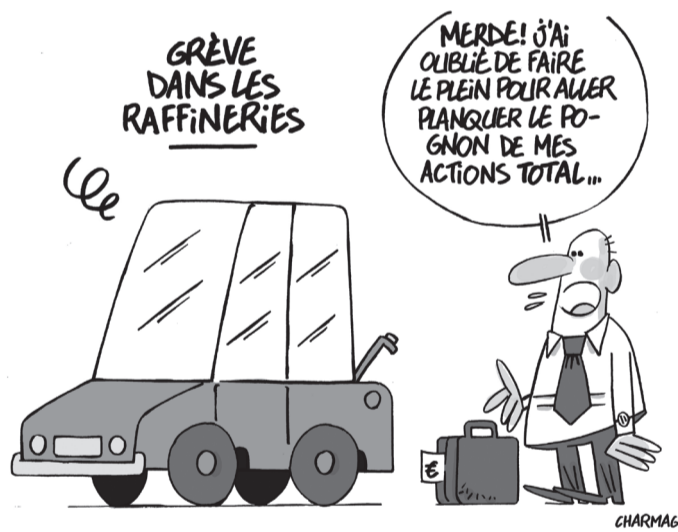
Un cynisme sans Borne
Quant aux 56 réacteurs actuels, leur production est au plus bas depuis trente ans: autour de 40% de leur puissance totale. Les problèmes de vieillissement (corrosion-fissuration des tuyauteries du système d'injection de

Mis en service en 2040 et conçus pour fonctionner 60 ans, les 6 EPR2 devront s'arrêter avant faute de combustible

sécurité) et le réchauffement climatique (manque d'eau de refroidissement et températures élevées) ont conduit à l'arrêt de nombreux réacteurs, malgré les dérogations accordées par l'ASN. Désormais, le nucléaire est une énergie intermittente, avec un taux de disponibilité comparable à celui des éoliennes en mer. Et depuis 2021, la production électrique mondiale «solaire + éolien» a dépassé celle du nucléaire. Craignant le black-out, le gouvernement Borne a concocté un «plan de sobriété énergétique» non pas pour résoudre la crise climatique, mais pour préserver les intérêts économiques des entreprises. Les usagers que nous sommes sont priés de mettre la doudoune, tandis que, du 15 octobre au 15 avril, les ballons d'eau chaude sanitaire seront coupés à distance via le «compteur communicant» Linky, ce qui donne raison aux centaines de collectifs anti-Linky qui dénoncent depuis des années ce dispositif intrusif de contrôle social. Alors, pour masquer le fiasco du tout-nucléaire et l'absence totale de plan de reconversion énergétique, le gouvernement continue de mentir: «EDF s'est engagé à démarrer tous ses réacteurs pour cet hiver»². Une promesse impossible à tenir, d'autant que, sur l'exemple des travailleurs de Total, des grèves se préparent dans les centrales EDF.

1 – Reporterre, 15 septembre 2022.

2 – Pannier-Runacher, 2 septembre 2022.



La biomasse: entre bêtise «verte» et béquille des fossiles

La biomasse, le bois en particulier, est utilisée depuis des millénaires pour se chauffer, se loger, fabriquer des outils. Cela n'a pas été sans conséquence: incendies, déforestation, impacts sur la biodiversité. Le tout est de l'utiliser de manière rationnelle, en connaissance de ses bénéfices et limites. Des connaissances dont n'ont que faire les requins de l'énergie, les sociétés de conseils et les organismes publics liés à ce milieu tels que l'ONF et Météo-France, qui ne voient les forêts ou les cultures que comme une manne financière, énergétique et marchande en croissance. Les projets de centrales «biomasse» ou autres méthaniseurs se multiplient. Très émetteurs de GES et de particules toxiques, ils sont aussi souvent combinés à des énergies fossiles. C'est le cas à Toulouse Nord où la mairie veut imposer une double chaufferie «biomasse-gaz». Heureusement un collectif local mobilisant des habitantEs et organisations (dont le NPA) a fait reculer le projet initial, mais reste vigilant. À suivre... Des luttes à multiplier et à renforcer!



NOS PROPOSITIONS IMMÉDIATES

Le coût climatique de l'énergie impose de modifier en profondeur le système productif, les choix en matière d'énergie et des biens à produire. L'urgence climatique exige d'en finir avec le pétrole, le charbon et le gaz. L'énergie, indispensable à nos vies, ne peut être soumise à la loi du profit.

C'est pourquoi **l'expropriation des groupes capitalistes** de l'énergie est nécessaire pour mettre en place un véritable service public de l'énergie prenant en charge production d'énergie, recherche et développement d'énergies renouvelables, mais aussi, et surtout, une politique globale de sobriété énergétique.

Nous proposons **un plan pour obtenir 100% d'énergies renouvelables en 2050**, qui combine sortie des énergies fossiles et arrêt du nucléaire (c'est possible en 10 ans!), à commencer par l'EPR de Flamanville, **la fermeture de tous les réacteurs de plus de 30 ans, l'abandon des projets d'enfouissement des déchets radioactifs de haute activité.**

Nous proposons de **socialiser le secteur de l'énergie** pour avoir les moyens d'un contrôle des salariéEs et des usagerEs, d'un débat démocratique pour décider des besoins réels: plan d'isolation des logements et locaux, suppression de la publicité et de certaines productions inutiles, sur les choix: quelles énergies renouvelables? Quelles conditions de production? Quelle planification? Ces questions doivent être prises en charge démocratiquement.

Toutefois, la condition incontournable pour répondre aux urgences sociales et écologiques est de s'en prendre aux plus riches. Les capitalistes font un très mauvais usage de leur fortune et des richesses produites, tant pour leur consommation que pour leurs investissements. De quoi financer largement le secteur public, socialisé, dans lequel la logique du commun permet le contrôle et les choix politiques démocratiques en fonction des besoins sociaux et écologiques et non des profits. De quoi **assurer aussi la gratuité pour les besoins de base**, le meilleur moyen, le plus égalitaire, d'assurer à chacunE la satisfaction de ses besoins élémentaires. C'est valable pour l'énergie: nous en proposons la fourniture gratuite jusqu'à un quota standard.

1 – Dossier L'Anticapitaliste n° 592



CGT PSA POISSY

Contre l'exclusion, pour des syndicats démocratiques et de combat!

La Fédération CGT Métallurgie a assigné au tribunal la CGT PSA Poissy. Allons soutenir le syndicat au tribunal de Bobigny le 20 octobre!

Depuis 18 mois, la Fédération CGT Métallurgie veut détruire la CGT PSA Poissy animé par Farid Borsali et Jean-Pierre Mercier : un syndicat reconnu par les ouvrierEs comme combatif et sans concession face aux attaques patronales. La Fédération CGT a fait envoyer des huissiers aux domiciles de 16 militants de la CGT PSA Poissy (après les avoir démis de leurs mandats avec l'aide de la direction de PSA) pour les convoquer au tribunal afin de leur interdire de se revendiquer de la CGT.

En finir avec les militants combattifs?

En novembre 2021, 193 syndiquéEs étaient présents (sur près de 300 syndiquéEs) au congrès du syndicat CGT PSA Poissy. En décembre 2021 la Fédération a soutenu la création d'un deuxième syndicat CGT concurrent (la CGT Stellantis Poissy) sur la même usine : 35 syndiquéEs à peine au congrès de fondation de la CGT concurrente. En mai 2022, la Fédération a destitué Jean-Pierre Mercier (également porte-parole de Lutte ouvrière) de son mandat de délégué syndical central (DSC), contre le vote ultra-majoritaire des syndicats CGT du groupe PSA. En septembre, elle menaçait de démandater le DSC adjoint CGT du groupe PSA, Cédric Brun, militant combatif et populaire (secrétaire CGT de PSA Valenciennes et élu LFI), en raison de sa solidarité avec Borsali et Mercier. Sur fond de restructurations massives dans l'automobile, il est clair que la Fédération de la métallurgie se veut prête à négocier sur le terrain de «l'avenir industriel de la France». Elle ne veut plus de syndicats trop remuants, ni d'un délégué central des syndicats CGT de PSA trop combatif, représentant des militantEs CGT qui veulent pour les luttes une autre politique. La Fédération veut apparaître comme responsable auprès des directions de PSA-Stellantis ou de Renault, pour ne faire, au mieux, que négocier, usine par usine, les attaques contre les travailleurEs. Laisser ainsi les travailleurEs isolés les unEs des autres, livrés à eux-mêmes et elles-mêmes, c'est les conduire à être plus facilement vaincus. De ce point de vue, l'exclusion de militants combattifs de la CGT est une menace pour bien d'autres militants de la CGT, du groupe PSA ou d'ailleurs, quelles que soient leurs sensibilités et opinions.

Les travailleurEs doivent être maîtres dans leurs syndicats. Nous appelons à rejoindre le rassemblement de soutien organisé par la CGT PSA Poissy devant l'annexe du tribunal de Bobigny de 12h à 14h le jeudi 20 octobre.

Correspondants

Signez la pétition de soutien en ligne : <https://www.change.org/p/contre-l-exclusion-de-la-cgt-du-syndicat-cgt-psa-poissy-et-de-jean-pierre-mercier>

Nous le savions. Le monde du travail est inégalitaire et en défaveur des femmes : non-égalité salariale, temps partiels imposés, emplois sous-qualifiés, etc. À la lecture d'un rapport¹ de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), il va falloir ajouter à cette longue liste l'inégalité femmes-hommes face à la sinistralité au travail. Se fondant sur les données statistiques de l'Assurance maladie, ce rapport étudie les tendances différenciées pour les femmes et les hommes des accidents de travail, des maladies professionnelles et des accidents de trajet dans le secteur privé entre 2001 et 2019.

+ 42% d'accidents de travail chez les femmes

Au cours de cette période, le nombre d'accidents de travail a globalement baissé (-11%). Ce chiffre masque toutefois une profonde inégalité : les accidents de travail diminuent de -27% chez les hommes mais augmentent de +42% chez les femmes ! De plus, les accidents de travail des femmes sont plus graves et entraînent davantage d'ITT (incapacité temporaire de travail) que ceux des hommes, et ce, dans tous les secteurs professionnels sauf le BTP.

Depuis 2013, le nombre d'accidents de travail remonte. Et, si cette augmentation se stabilise pour les hommes, elle est de +18% chez les femmes.

On retrouve les mêmes tendances pour les maladies professionnelles. Celles-ci sont en hausse constante : +108% au cours de la période. Cette hausse est deux fois plus rapide pour les femmes (+159%) que pour les hommes (+74%). Même constat pour le nombre d'accidents de trajet : stable pour les hommes mais en augmentation pour les femmes. Si les accidents de travail ou de trajet mortels sont très majoritaires chez les hommes, leur augmentation depuis 2013 est plus forte chez les femmes (+41%) que chez les hommes (+35%). L'inégalité femme-homme face à la sinistralité au travail se creuse donc sur la durée et s'accroît au fil de ces 18 années analysées.

SANTÉ DES FEMMES Au travail, le nombre d'accidents des femmes ne cesse d'augmenter

Entre 2001 et 2019, le nombre d'accidents de travail a baissé en général mais a augmenté chez les femmes, tandis que le nombre de maladies professionnelles a lui aussi crû plus vite chez les femmes que chez les hommes. Il y a urgence à renforcer les politiques de prévention, et spécifiquement auprès des femmes.



Premières de corvée en grève le 8 mars 2021. PHOTOTHÈQUE ROUGE/MARTIN NODA/HANS LUCAS

les employeurs ne mettent pas suffisamment en œuvre des politiques de prévention.

Qu'en est-il des domaines qui embauchent moins de femmes ? Même dans les secteurs d'activité qui comptent plus d'hommes, comme le BTP ou l'industrie du transport par exemple, ce sont là aussi les femmes qui paient le prix fort. Dans le BTP par exemple, le nombre d'accidents, entre 2001 et 2019, a chuté de -30% chez les hommes, mais augmenté de +85% chez les femmes.

Dans ces secteurs à prédominance masculine mais où les femmes entrent de plus en plus, les politiques de prévention qui pourraient les protéger spécifiquement ne sont pas mises en place ou insuffisamment.

Urgence pour des politiques spécifiques de prévention

Dans tous les domaines de la sinistralité au travail, accidents de travail, de trajet, maladies professionnelles, le même phénomène existe : une grande inégalité en défaveur des femmes dans le domaine de la santé des salariéEs et un écart qui se creuse au lieu de se combler.

Les spécificités des risques et de la santé des femmes sont en général peu prises en compte (endométriose, risques cardiovasculaires des femmes...) dans les politiques de prévention. Ce rapport met en lumière ce que l'on pouvait deviner : la santé au travail est un problème pour tous et en particulier pour les femmes. Il est urgent de prendre ces sujets en considération : si les femmes occupent des postes dont les activités sont exposées à des risques quant à leur santé, ces risques doivent être identifiés et reconnus, et des politiques de prévention doivent être mises en place. Si nos vies valent mieux que leurs profits, nos vies de femmes aussi.

Agnès U.

1 - Sinistralité au travail en France : une évolution différenciée entre les femmes et les hommes entre 2001 et 2019. <https://www.anact.fr/sinistralite-au-travail-en-france-une-evolution-differenciee-entre-les-femmes-et-les-hommes-entre>



Une majorité d'accidents de travail des femmes dans les secteurs d'activité précarisés

Les activités de services (santé, action sociale mais aussi nettoyage, travail temporaire), puis les services, le commerce et les industries de l'alimentation sont les secteurs les plus accidentogènes pour les femmes. En 2019,

ils représentaient 65% des accidents du travail des femmes.

Dans le secteur des activités de services, les accidents de travail des femmes ont augmenté de +110%.

Le plus grand nombre de femmes dans ces secteurs n'explique pas à lui seul cette prédominance. Les femmes y occupent aussi des postes plus exposés aux risques d'accidents, et les politiques de prévention les protègent insuffisamment.

Si ces métiers se sont féminisés c'est qu'ils n'offrent le plus souvent que des emplois temporaires, à temps partiel, précarisés. Dans ces conditions d'emploi difficiles,

PSA/STELLANTIS

Mulhouse : une mobilisation qui en appelle d'autres

Jeudi 6 octobre, c'était la troisième journée de débrayage à l'usine de Mulhouse.

Après la mobilisation de 1300 grévistes le 28 septembre et le lâchage prévisible du mouvement par le syndicat FO, la direction avait mis les moyens pour mettre la pression sur les travailleurEs et les délégués syndicaux. Mais ça n'a pas suffi : certainEs salariéEs étaient déterminés et même remontés par l'attitude de certains syndicats.



CGT PSA MULHOUSE

Un barbecue... réprimé

Jeudi 6 octobre, à l'appel de la CGT et de la CFDT, ce

sont encore une fois plus de 530 salariéEs qui se sont fait entendre le long

des chaînes du Ferrage et du Montage, avec à l'issue des débrayages un barbecue fraternel... que la direction a essayé d'empêcher. Des salariéEs qui discutent de la grève entre eux autour d'un barbecue plutôt que de produire, c'est pas du goût des patrons qui passent vite de la carotte des primes au bâton des vieilles méthodes autoritaires!

À noter également la présence très applaudie des grévistes de la société de nettoyage STPI, en grève depuis le 29 septembre pour une augmentation générale de 5% et l'obtention d'une prime de 2000 euros.

À Mulhouse comme sur les autres sites du groupe PSA/Stellantis, la lutte pour de véritables augmentations de salaire est loin d'être finie.

Correspondants

ÉDUCATION Les lycées professionnels en danger, les personnels en lutte

La réforme des lycées professionnels s'annonce comme l'une des premières mesures d'un démantèlement plus global de l'Éducation. Le 18 octobre, les travailleurEs de ces lycées seront en grève avec l'objectif de battre les projets du gouvernement. Il y a urgence.

Le 18 octobre, ce sont 18 organisations syndicales plus une (la CFDT de son côté) qui appellent à la grève pour la défense des lycées professionnels et contre les projets de réforme de la dite «voie professionnelle». C'est historique ! Un tel appel n'avait pas eu lieu depuis la grève du début 2000. Celle-ci avait mis à la poubelle

un projet d'annualisation du temps de travail et imposé que les professeurs de lycée professionnel (PLP) des disciplines professionnelles qui étaient 23h devant les élèves aient le même statut que les PLP des disciplines générales qui étaient, eux, 18h devant les élèves. Cette grève avait mobilisé des dizaines de milliers de PLP sur 60 000, avec des dizaines de LP

SANTÉ Grève des internes : leur exploitation accrue ne palliera pas les déserts médicaux

Le 14 octobre, les internes de médecine générale seront en grève contre l'allongement de trois à quatre ans de leurs études de spécialité, et l'obligation, transformée depuis en incitation, d'effectuer cette année en plus en zone sous-dense.

Inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, ce dispositif, pourrait bien parler aux 6,3 millions de français qui n'ont pas de médecin traitant. Les internes de médecine générale seraient-ils donc des enfants gâtés qui refusent la lutte contre les déserts médicaux ? La réalité est tout autre.

70% des internes dépassent les 48h de travail par semaine

La réalité des internes, c'est d'abord 58,4 h de travail par semaine en moyenne, parfois beaucoup plus. Ensuite, 70% des internes dépassent le maximum légal de 48 h, malgré les promesses d'Olivier Véran. La réalité, ce sont des gardes de 24 h non suivies de récupération, qui mettent en danger patientEs et internes ; ce sont les sanctions financières jamais appliquées contre les hôpitaux qui ne respectent pas les 48 h, malgré les promesses du Ségur. Main-d'œuvre corvéable et mal payée ! Enfin, 24% des étudiantEs en santé ont des idées suicidaires, et trois quarts de l'anxiété. Alors pour les enfants gâtés, on repassera...



Une année de plus sans projet ni moyens supplémentaires

La réforme est dans les tuyaux depuis 2017, mais elle est vendue aujourd'hui au nom de la lutte contre les déserts médicaux. Les syndicats d'internes, l'Isni (Intersyndicale nationale des internes) et l'Isnar-IMG (Intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale) dénoncent cette année supplémentaire « sans projet pédagogique ». Ils s'inquiètent d'être envoyés seuls dans un désert médical pour 6 mois, puis encore ailleurs 6 mois, sans projet de formation, sans encadrement, sans salaire majoré, à un âge (27-30 ans), où on vit souvent

en couple, où on a envie de bâtir un projet de vie, avec à côté un travail pour son ou sa partenaire, de la culture, des écoles. Au moment où les personnelEs fuient l'hôpital, faute d'espoir de changement, la coercition ne permettra pas de lutter contre les déserts médicaux. Pendant des années, les postes de médecine générale aux épreuves classantes nationales (ECNi) n'ont pas été pourvus, certains préférant redoubler plutôt que de devenir généraliste. L'Isnar craint que « les étudiants se détournent de la médecine générale » en raison de cette « coercition déguisée » et « d'un contenu pédagogique au rabais ». D'autant que les spécialistes ne sont pas touchés par cette réforme !

Droit à la santé et fin de la liberté totale d'installation

La manifestation des internes sera rejointe par des syndicats de médecins libéraux (qui ont défendu le numerus clausus responsable des déserts médicaux, les dépassements d'honoraires...) mais aussi par la CGT santé et l'AMUF (Association des médecins

urgentistes) de tous les combats pour le droit à la santé. La politique autoritaire et surtout inefficace du gouvernement risque de jeter de nombreux internes dans les bras des syndicats ultra-libéraux, si le mouvement ouvrier ne porte pas une politique qui consiste d'abord à soutenir leur grève. Il s'agit, sur la base de ce soutien, de construire avec eux des propositions qui allient droit à la santé pour toutes et tous, partout, et conduisent à la fin de la liberté totale d'installation, en échange d'une amélioration immédiate des conditions de formation et de vie des internes, et la promesse d'une activité de généraliste avec du temps pour soigner et vivre... Un chemin étroit, mais indispensable, qui a pour horizon un service public de santé de proximité de qualité, pluridisciplinaire, maillant tout le territoire, prenant en charge la formation des futurs généralistes, en autonomie supervisée avec un maître de stage, financé par la Sécu et géré par la démocratie sanitaire et pas par l'austérité. Ce service public de santé qu'il nous faut est celui des soins gratuits, de la prévention, de la permanence des soins... et du temps, autant que nécessaire, à consacrer aux patientEs.

Frank Prouhet

RACISME D'ÉTAT

17 Octobre 1961, ni oubli ni pardon !

17 Octobre 1961 : le jour où un crime d'État a été commis par la police « républicaine » sur ordre du préfet Maurice Papon, avec l'aval du chef du gouvernement.

Ce soir-là, dans les rues de Paris, des centaines d'AlgérienEs manifestant pacifiquement pour l'indépendance de leur pays ont été raflés, torturés, massacrés, noyés dans la Seine. Un nouvel épisode sanglant de la violence exercée pendant 132 ans par l'impérialisme français pour maintenir l'Algérie sous sa domination.

Vingt ans de silence sur le massacre des AlgérienEs

Le souvenir de ce massacre, l'État français aurait bien voulu l'enterrer à jamais. Il a fallu vingt ans pour que, grâce à la pugnacité de militantEs comme Jean-Luc Einaudi, les faits soient exposés au grand jour. Et encore, toutes les archives n'ont pas livré leurs secrets bien gardés.

Depuis plusieurs années, nous sommes nombreuxEs à manifester pour que personne n'oublie. Une mémoire réactivée grâce aux mobilisations des jeunes issuEs de l'immigration des années 1980 qui faisaient le lien entre le passé colonial et le présent des violences policières. Aujourd'hui, c'est toujours contre ceux et celles qui n'ont pas la « bonne couleur » ou la « bonne religion » que se déchaînent les flics de Darmanin-Macron. Ces violences demeurent le lot quotidien de celles et ceux qui sont les descendantEs des ancienEs coloniséEs vivant dans les quartiers populaires.

L'histoire des oppriméEs est à écrire

Ne pas oublier, c'est dénoncer la campagne mystificatrice de Macron sur la « réconciliation des mémoires ». Comme l'exprimait à juste titre l'historien algérien Noureddine Amara, « notre guerre de libération n'a pas rompu un lien d'amitié à la France. Depuis 1830, la France n'était pas l'ami de l'Algérie ; elle en était l'occupant ! »

Ne pas oublier, c'est exiger la vérité. Mais sans rien attendre de Macron et consorts qui défendent bec et ongles les intérêts de l'impérialisme français. C'est à touTEs les oppriméEs et aux victimes du colonialisme des deux côtés de la Méditerranée d'écrire leur vérité en se réappropriant les leçons des résistances du passé et de renouer le fil de leur histoire et celle de leurs parents. Ne pas oublier, c'est se mobiliser pour combattre le colonialisme d'hier et d'aujourd'hui au moment où l'extrême droite qui se sent le vent en poupe ose se réclamer ouvertement, jusqu'à la tribune de l'Assemblée nationale, du drapeau ensanglanté de la colonisation française et de son cortège d'assassins et de tortionnaires. Plus que jamais, soyons nombreuses et nombreux dans la rue ce 17 octobre 2022 pour dire : Non au racisme d'État et à toutes les entreprises coloniales et néocoloniales de « notre » impérialisme !

Josie Boucher



Fresque commémorant le 17 Octobre 1961. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

SALAIRES Les agentEs de l'agglomération de Saint-Brieuc en grève pour des augmentations

Il n'aura pas fallu plus de trois jours de grève et de débrayage pour que les agentEs de l'agglomération de Saint-Brieuc qui réclamaient 300 euros d'augmentation en obtiennent 100 pour la catégorie C et 75 pour la B.

Ils avaient déposé en janvier dernier un cahier revendicatif, puis rencontré, en avril, le président de l'agglomération. Les agentEs n'avaient alors obtenu qu'un treizième mois et, pour certaines catégories seulement, une prime.

Arrêt de la collecte des déchets

L'annonce par le ministre au printemps dernier d'une indécente revalorisation de 3,5% du point d'indice des agentEs de la fonction publique est à l'origine du mouvement actuel. Après avoir participé à la journée nationale de mobilisation sur les salaires du 29 septembre, les agentEs



de Saint-Brieuc ont décidé en AG décidé de bloquer le centre

technique, entraînant l'arrêt de la collecte des déchets.

Ce blocage a pesé sur les négociations car il risquait de désorganiser rapidement le service et de déclencher un mécontentement de la population, d'autant que la collecte des ordures ménagères a été réduite de moitié récemment. Malgré le vote le 5 octobre d'une reprise du travail à la quasi-unanimité, Jean-Stéphane Le Fèvre, l'un des délégués CGT à Saint-Brieuc agglomération, se dit confiant sur la poursuite des négociations qui porteront sur l'uniformisation de la rémunération entre les agentEs de droit public et celles et ceux de droit privé, ainsi que sur la titularisation des précaires.

Correspondante Saint-Brieuc

en grève et une manifestation nationale à Paris. Cette grève avait débordé les LP dans le 1^{er} degré à partir d'écoles en zone d'éducation prioritaire dans le Gard et l'Hérault, puis dans le 2nd degré pour un mouvement généralisé de l'Éducation contre le ministre Allègre qui prétendait alors « dégraisser le mammoth » c'est-à-dire l'Éducation nationale selon ses termes.

Les élèves des quartiers populaires ne sont pas de la chair à patrons

Une mobilisation d'ampleur comparable sera nécessaire pour mettre un stop aux projets d'accélération du démantèlement du service public d'éducation. Projets qui commencent par la liquidation des LP. Car cette nouvelle réforme de la voie professionnelle contre les droits des jeunes à l'accès à l'éducation et contre le métier



même d'enseignantE de lycée professionnel amènerait de fait à la transformation des lycées professionnels en centre de formation où la voix des patrons serait prépondérante.

Ce projet envisage en effet d'introduire les entreprises dans l'école dès la classe de 5^e, sous prétexte de faire découvrir les

métiers aux jeunes. Évidemment, cela implique, en particulier dans les quartiers populaires, que le « choix offert » aux enfants serait la palette des métiers en tension dans le « bassin d'emploi ». Métiers d'exécutants en priorité, cela va s'en dire, avec ensuite la voie tracée vers les centres de formation.

Des enseignantEs transformés en employés aux ordres des entreprises

Le sens de cette nouvelle réforme est de considérer la formation des futurEs travailleurEs comme l'adaptation stricte de ces jeunes (de plus en plus jeunes) aux besoins des entreprises. Son objectif est de donner les clés des lycées pro au patron. À cette étape seules des orientations sont connues — sauf l'application dès la rentrée 2023 d'une augmentation de 50% de la durée des périodes de formation en

milieu professionnel (PFMP) qui passera de 22 à 33 semaines — mais elles sont toutes convergentes : redéfinir la carte des formations selon les besoins du bassin économique (en faisant disparaître des filières qui n'auraient pas assez de besoins), dans un contexte où on ne discute pas d'une planification pour répondre aux besoins de la population. Cela ne veut rien dire d'autre que de répondre aux desiderata des chefs d'entreprise. Donner la parole aux chefs d'entreprise pour l'organisation des temps d'enseignements et leurs contenus, cela veut dire transformer les enseignantEs en employéEs desdites entreprises et non plus des fonctionnaires de l'Éducation nationale. Et bien sûr on peut leur faire confiance pour avoir un avis, en plus de l'organisation du temps scolaire, et de vouloir interdire des sujets, comme histoire

du mouvement ouvrier (qui tend déjà à être supplantée par l'histoire du compagnonnage), ou peser sur les programmes d'économie-droit... et en imposer d'autres.

Lutter pour un service public de l'éducation

Vouloir continuer à enseigner l'esprit critique, à développer l'autonomie de la réflexion et son expression, mais aussi l'autonomie liée à la maîtrise des compétences professionnelles, cela veut dire se lancer dans l'exercice pratique de la contestation des projets, par la grève et dans la rue dès le 18 octobre ! Avec en ligne de mire d'initier un mouvement des salariéEs, des élèves et de leurs familles pour la défense d'un véritable service public d'éducation et exiger les moyens de le faire fonctionner.

Cathy Billard



Mardi 18 octobre, réunion publique du NPA avec Christine Poupin: «Changeons le système, pas le climat!», Clermont-Ferrand.

À 18h30, centre Jean-Richepin, salle 5, 21, rue Jean-Richepin à Clermont.

RÉUNION PUBLIQUE
AVEC CHRISTINE POUPIN
DE LA COMMISSION NATIONALE ÉCOLOGIE DU NPA

CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT!

MARDI 18 OCTOBRE
18H30
CENTRE JEAN RICHEPIN
SALLE 5
21 RUE JEAN RICHEPIN
CLERMONT-FERRAND

NPA 63
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
PLUS D'INFOS SUR
NPA PUY DE DÔME NPA 63

Samedi 22 octobre, fête du NPA 33, Cenon. 14h-23h, salle Victor-Hugo. À 19h, interventions de Philippe Poutou et Isabelle Ufferte.

Fête du NPA

Pour la convergence des luttes
et l'unité des révolutionnaires

19h Allocution politique
avec **Philippe POUTOU**
et **Isabelle UFFERTE**

Solidarité avec les migrants
21h Lecture-musical
ALLER SIMPLE de nos amis
par Félix Chouquet et Daniel Stragman

CENON samedi 22 octobre
salle Victor Hugo 14h-23h

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveauanticapitaliste.org

L'Anticapitaliste la revue
Le n°138 est disponible



Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à:

L'Anticapitaliste,

2 rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

SANS-PAPIERS DE RSI, DPD ET CHRONOPOST

Amplifier la grève et le rapport de forces pour gagner

Les travailleurs sans-papiers de RSI, DPD et Chronopost sont en grève depuis près d'un an. La solidarité, la grève et le soutien doivent s'intensifier pour gagner contre l'État qui continue de manœuvrer et de durcir le ton sous la pression de l'extrême droite.

Deux à trois manifs et rassemblements par semaine, devant les préfectures concernées, devant les ministères de l'Intérieur et du Travail, ou encore devant les sièges de DPD, de Chronopost, du groupe La Poste et du sous-traitant Derichebourg. La lutte des travailleurs sans papiers commencée à la fin de l'année 2021 se caractérise par sa longueur, mais aussi par le niveau d'activité déployé. Une telle ténacité, un tel courage sont un exemple pour le monde du travail, particulièrement dans cette période où les attaques anti-ouvrières se multiplient (assurance chômage, retraites...) sur fond de baisse importante du salaire réel.

Refus des employeurs de donner les attestations

Outre les difficultés intrinsèques à une grève dans laquelle les piquets sont permanents (jour et nuit pour deux d'entre eux), les grévistes doivent affronter un État qui a encore durci son positionnement par rapport aux années précédentes. Les Chronopost d'Alfortville, il y a trois ans, avaient gagné leur régularisation au bout de sept mois de lutte. La grève se mène actuellement dans trois sites de trois entreprises différentes, dont deux sont des filiales de La Poste. Le socle de la mobilisation est donc plus large, et la détermination des travailleurs n'est pas moins grande. Pour autant, les portes des préfectures sont restées la plupart du temps hermétiquement closes, et quand elles se sont entrouvertes, cela n'a rien changé sur le fond. Les préfets du 91, du 92 et du 94 s'en



NPA

sont tenus à une position de stricte application de la circulaire Valls de 2012 : cinq ans de présence sur le territoire français et huit mois de travail sur les deux dernières années (ou 30 mois sur les cinq dernières années). De nombreux grévistes n'entrent pas dans les critères, et deux des trois employeurs (DPD et Chronopost, filiales de La Poste) refusent de fournir les Cerfa et attestations de concordance nécessaires à la régularisation.

Un énième projet de loi immigration

Le contexte politique est plus défavorable encore qu'en 2019. La pression de l'extrême droite se fait encore plus forte, en particulier depuis les dernières législatives. Le nouveau (énième!) projet de loi immigration annoncé en est une illustration : augmentation de la période validité des OQTF (obligation de quitter le territoire) qui passerait de un à trois ans, augmentation du nombre de places en CRA (centres de rétention administrative), levée des freins existants à l'application de la double



NPA

peine !. Autant de dispositions qui renforcent l'arsenal du racisme d'État.

Darmanin : cynisme et manœuvres

Afin de vendre son projet de loi, Darmanin joue, le plus cyniquement du monde, la carte de l'opposition entre « délinquants » et « travailleurs sans-papiers qui veulent s'intégrer ». Il s'est engagé,

à la suite d'une question de la députée PCF des Hauts-de-Seine Elsa Faucillon en commission des lois de l'Assemblée nationale, à la recevoir avec une délégation du « collectif » (sans plus de précision). Or le cadre de cette réunion s'est limité aux travailleurs ayant reçu des Cerfa et certificats de concordance (de RSI donc) sans qu'aucune indication de changement d'attitude sur les critères Valls ait été donnée.

Solidarité pour les 3 piquets

Il s'agit clairement d'une entreprise de division du ministre de l'Intérieur, doublée d'une manœuvre visant à lui donner du crédit, dans l'objectif de faire passer la pilule de son projet de loi. Mais personne n'est dupe. Une tribune, signée par un grand nombre d'élus et de représentantEs d'organisations syndicales, politiques (dont les trois porte-parole du NPA) et associatives, est parue dans *l'Humanité*. Elle dénonce le projet de loi immigration tout en apportant son soutien à la lutte des trois piquets. Les grévistes ont en effet grandement besoin de la solidarité la plus large. Ils ont besoin que celle-ci s'ancre plus dans les entreprises, en premier lieu à La Poste. Sud PTT (avec Solidaires) est la seule organisation syndicale à participer à cette lutte et à la relayer dans le champ postal. Il ne fait pourtant aucun doute que des interventions unitaires dans les services, même à l'échelle locale, seraient un appui important.

Édouard Gautier

1 – Possibilité d'expulser des étrangers déjà condamnés par la loi pour délit ou infraction sur le sol français.

2 – <https://www.humanite.fr/en-debat/immigration-sans-papiers/projet-de-loi-immigration-de-gerald-darmanin-refuser-la-stigmatisation-des-immigrés-défendre-la-régularisation-des-sans-papiers-766453>

NPA Jeunes

Un nouveau week-end de formation bien rempli

Plus de 230 militantEs et sympathisantEs de toute la France se sont réunis à Paris les 8 et 9 octobre pour le week-end de formation du NPA Jeunes.

Une réussite sur le plan numérique, dans la foulée de la campagne #Poutou2022 qui a convaincu de nombreux jeunes de se former aux idées communistes révolutionnaires.

De la formation théorique...

Un plénier sur l'impérialisme et la guerre a ouvert ce week-end, pour discuter de l'attitude des révolutionnaires dans cette période marquée par la guerre de Poutine en Ukraine et le regain de tensions inter-impérialistes. Alors que les budgets militaires explosent, les États tentent d'embrigader les travailleurEs et les jeunes par un nationalisme exacerbé, à l'instar de la mise en place du SNU en France. Notre réponse : pas de guerre entre les peuples, pas de paix entre les classes ! Ce week-end a été aussi l'occasion de débattre d'autres



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

sujets d'actualité : quelle intervention des révolutionnaires dans le mouvement contre les violences faites aux femmes ? Comment combattre l'extrême droite en Italie

ou au Brésil ? Quelle articulation entre écologie et lutte des classes ? Ce sont au total plus d'une vingtaine d'ateliers qui nous ont permis d'affiner notre analyse.

... aux activités pratiques

Nous avons aussi pu discuter concrètement de notre militantisme quotidien. Par exemple avec un atelier sur l'enseignement professionnel : une date de mobilisation est prévue 18 octobre et le NPA Jeunes sera mobilisé contre la réforme de Macron qui veut transformer les jeunes travailleurEs en chair à patrons. Ou encore avec un échange sur notre intervention dans les hôpitaux et les IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers). C'est enfin par la manifestation de soutien à la révolte populaire en Iran que nous avons achevé ce week-end bien rempli. Plus d'une centaine de jeunes du NPA étaient présents pour chanter : « En Iran elles ont raison ; à bas l'État, les flics et les patrons » !

En attendant le prochain week-end de formation prévu au printemps, c'est bien armés théoriquement et encore plus déterminés que nous reprenons le chemin de nos facs, de nos lycées, de nos entreprises... et surtout celui des luttes à venir !

Bureau du Secteur Jeunes du NPA

Journalisme

Splann, ça veut dire limpide ! C'est une ONG d'enquêtes journalistiques en Bretagne, bilingue (français, breton, avec une perspective vers le gallo), inspirée du modèle de *Disclose*, notre parrain, qui pratique un journalisme d'impact. *Splann* a été créée il y a deux ans, Inès Léraud en étant la marraine.

Inès Léraud. Morgan Large...

Tout est parti d'Inès Léraud, autrice de la BD *Algues vertes, l'histoire interdite*¹, des difficultés qu'elle a rencontrées pour mener son enquête, des pressions qu'elle a subies, en particulier le procès baillon que lui a intenté Chéritel, agro-industriel breton. Elle et Morgan ont subi toute une variété de menaces et ont dû affronter un véritable climat de peur. Concernant Morgan², c'est allé très loin puisque elle a subi des intimidations dangereuses, autour de chez elle et même à son domicile, allant jusqu'au sabotage de sa voiture (les boulons des roues dévissés). On imagine ça au bout du monde !

Journalistes !

Un collectif de journalistes s'est alors monté pour les soutenir, on a lancé une pétition qui a recueilli plus de 50 000 signatures de citoyenEs et 500 journalistes, dont la moitié étaient bretonEs. Alors on s'est dit, qu'est-ce qu'on peut faire, qu'est-ce qu'on a envie de faire, on travaille touTEs sur les mêmes thématiques, qui concernent tout le monde... L'agroalimentaire est un sujet sensible, difficile à traiter, avec pas mal d'angles morts, et la demande existe dans ce domaine. On s'est rendu compte, en tant que journalistes, qu'on n'avait pas de place dans les médias pour notre travail, dans les journaux, et que souvent il était difficile pour nous, pigistes, de faire sortir nos enquêtes.

Un média 100 % citoyen

Alors, on s'est dit qu'il fallait le créer, cet espace médiatique. Un cadre qui nous permette de nous inscrire dans

Splann, première ONG d'enquêtes journalistiques en Bretagne

Samedi 1^{er} octobre, à Rennes, sur un banc au cœur du village des possibles qui rassemble ce que la ville et la région comptent d'associations et de collectifs de lutte écologiste, l'Anticapitaliste a rencontré Julie, journaliste de Splann.



Au cours de ses deux années d'existence, Splann a publié quatre enquêtes :

Bretagne, bol d'air à l'ammoniac, qui révèle que la Bretagne est dans le rouge. Avec sa concentration exceptionnelle d'élevages intensifs, elle est la première région émettrice d'ammoniac de France.

Iberdrola. Quand l'énergie « propre » a les mains sales, qui révèle les pratiques de l'opérateur qui doit développer l'éolien offshore dans la baie de Saint-Brieuc.

Porcherie Avel vor, Landunvez, Finistère, qui raconte comment à Landunvez, la porcherie géante s'approche d'une régularisation douteuse.

En Bretagne, la méthanisation sous pression. La Bretagne se couvre de dômes verts. Peu nombreux il y a dix ans, 186 méthaniseurs parsèment aujourd'hui la campagne. Cent de plus d'ici un an.

le long cours en s'émancipant des obligations de rédaction, en mettant en place une dynamique collective. Pour une enquête, nous sommes deux co-auteurEs journalistes et deux référentEs de l'association, ainsi nous ne sommes pas isolés face à un problème.

On a choisi un modèle économique inspiré de celui de *Disclose* : pas d'annonceurs, pas de subventions, mais des souscriptions de citoyenNEs — nous acceptons les dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôts ! — ou alors du Fonds pour une presse libre...

Par ailleurs, nous avons remporté le prix FIL Nouveau média local 2022, remis à l'occasion de la 4^e édition du Festival de l'info locale. Ce prix est sans dotation mais va contribuer à nous faire connaître.

Un travail, un métier, le cadre de la loi

Dans ce modèle, les journalistes (ainsi que les traducteurEs, les illustrateurEs) sont statutaires, et bénéficient d'un contrat de travail en bonne et due forme. Ils sont rémunérés, et nous faisons en sorte qu'ils et elles soient payés correctement (ce qui n'est pas toujours le cas dans la presse). Le journalisme c'est notre métier, on doit pouvoir en vivre. Les autres membres de l'association Splann sont touTEs des bénévoles qui contribuent à faire connaître

Splann, sur les salons, dans les manifestations culturelles, etc..

Journalisme d'impact

Notre objectif est que nos enquêtes soient publiées, bien sûr, mais aussi qu'elles soient lues par un maximum de gens. Ainsi, dès qu'une enquête paraît, elle est relayée immédiatement par nos partenaires (Radio Kreiz Breizh, *Reporterre*, *Dispak*, *Mediapart*, *le Peuple breton*, France 3 Bretagne, *Basta*). C'est la condition pour que *Splann* soit un média à part entière, ce qui nous permet de soulever les problèmes.

Des difficultés

Malgré la sensibilité des sujets que nous abordons, nous n'avons pas eu de difficultés particulières pour mener nos enquêtes. Il arrive simplement que des gens ne veuillent pas nous parler, refusent de répondre à nos questions, car ils et elles sont attachés à la Bretagne « carte postale », à laquelle ils et elles disent que nous nuisons, mais nous n'en démordons pas.

Du côté des médias majeurs de Bretagne, de la PQR en particulier (presse quotidienne régionale, *Ouest-France* et *le Télégramme*) nous leur proposons nos enquêtes, mais nous nous heurtons plus à une forme d'indifférence, une sorte de silence, qu'à des entraves ou à des freins.

Propos recueillis par Vincent (NPA Rennes)

1 – Voir *L'Anticapitaliste* n° 523 (21 mai 2020).
2 – Voir « Contre l'agro-industrie et son monde, le NPA avec les lanceuses d'alerte et les défenseurs et défenseuses de l'environnement », *lanticapitaliste.org*, 5 avril 2021.

Essai

Panthères et pirates, de Sylvain Pattieu

Éditions La Découverte, 300 pages, 22 euros

En 2016, Sylvain Pattieu faisait paraître *Un roman de pirates*. Dans ce nouvel ouvrage, en librairie depuis le mois d'août, il s'agit aussi de pirates... mais de l'air.

Fuir l'Amérique des violences policières et racistes

Cinq jeunes Afro-américainEs, trois hommes et deux femmes, détournent un avion vers l'Algérie le 30 juillet 1972. Ils fuient le racisme, les violences policières, les assassinats, et veulent aussi échapper à la guerre du Vietnam. L'un d'entre eux est déserteur. Melvin et sa femme Jean, en particulier, ont un parcours tumultueux et hors du commun.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 sont marqués aux États-Unis par le mouvement pour les droits civiques, qui a obtenu quelques avancées, mais surtout par une violence raciste et politique de grande intensité. Malcom X et Martin Luther King sont assassinés ; des milices policières tuent principalement des NoirEs, comme à Detroit où 22 personnes ont trouvé la mort entre 1971 et 1973, (dont 21 NoirEs) ; le Ku Klux Klan connaît un regain d'activités criminelles, fait sauter des bombes dans des églises, tuant des femmes et des enfants noirs. En réaction, le mouvement des Black Panthers est créé et porte un élan révolutionnaire.

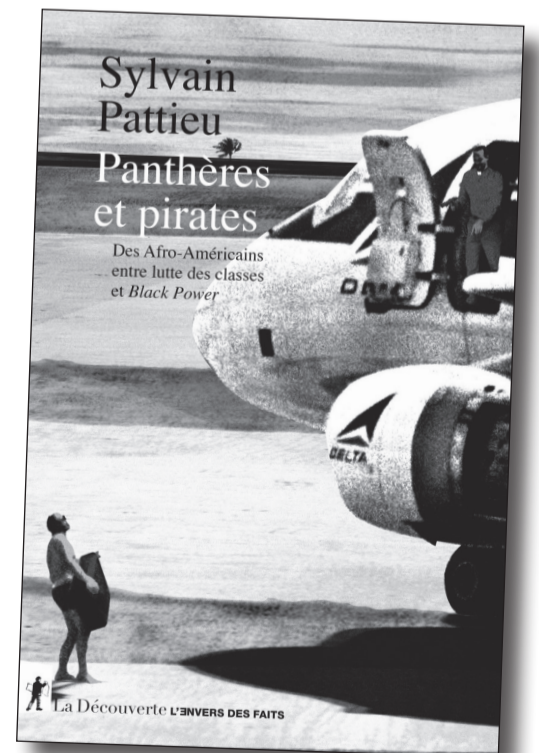
De l'Algérie à la France

Après l'Algérie, nos pirates rejoignent la France qui refuse de les extraditer vers les États-Unis. Ils sont placés en prison à Fleury-Mérogis, reçoivent le soutien d'un bon nombre d'intellectuelEs français, d'artistes, dont Simone Signoret. À l'issue d'un procès médiatisé, ils sont condamnés à cinq de prison pour les hommes, deux ans pour les femmes. Celles-ci sont vite libérées, les hommes sortent de prison au bout de trois ans. Quelques années plus tard, Melvin et Jean sont à Caen, engagés tous les deux dans un cadre associatif auprès des jeunes de quartiers populaires, initiateurs de projets divers.

Racisme et inégalités sociales

Ce livre, abondamment documenté à partir d'archives et d'entretiens, montre à quel point les questions de race et les questions sociales sont imbriquées. Il interroge aussi le présent, à la suite à l'assassinat de George Floyd, et la place occupée par le mouvement Black Lives Matter.

Jean-Paul Castels



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris – Tél. : 01 49 28 52 44
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

Nobel

Annie Ernaux, la force de l'écriture féministe

Le prix Nobel de littérature vient de lui être attribué. Annie Ernaux est la 17^e femme récompensée (sur 115 lauréats). À cette occasion, une de nos camarades revient, à la première personne bien sûr, sur sa découverte de l'autrice qui a si bien décrit la vie, les émotions et les combats des femmes.

J'étais adolescente, vivant dans un petit village. J'étais habituée aux livres de poche, aux livres d'hommes, morts de préférence, ayant peu accès aux auteurEs contemporains. On m'offrit *la Place*. Je fus si éblouie par ce magnifique grand livre couleur crème que je m'acharnais à le lire et le relire. Ce n'était pas simple, si différent de mes lectures habituelles. L'écriture à l'os, cette « écriture blanche », peu séduisante, demandait une vraie implication de la lectrice que j'étais.

C'était le début des années 1980, le combat féministe était entre deux vagues. Un secrétariat d'État était là, croyait-on, pour s'occuper des droits des femmes. On pouvait encore un peu croire aux promesses du gouvernement socialiste. On commençait à être bousculé par le sida.

La Place fut pour moi un pivot, un moment de rupture. Lecture après



WIKIMEDIA COMMONS

lecture, ce récit me ramenait non à ma vie — j'étais bien trop jeune pour cela — mais à ce qu'était la vie des femmes qui m'entouraient. L'écriture d'Annie Ernaux me permit d'entrer dans le cercle sororal des femmes. Son « je », parce qu'il est universel, devint mon « je ».

Lire ce qu'est notre vie, notre histoire personnelle, nos expériences intimes, est essentiel pour prendre conscience qu'elles sont universelles.

On sait, depuis, la place qu'Annie Ernaux a pris dans la littérature et combien elle a été précurseuse. On sait aussi la part qu'elle a prise dans le combat féministe et dans le combat social.

Annie Ernaux s'est engagée contre l'interdiction de manifester en 2015 après les attentats et ensuite pour soutenir les Gilets jaunes. Elle a écrit pendant le premier confinement : « Nous sommes nombreux à ne plus vouloir d'un monde dont l'épidémie révèle les inégalités criantes ».

Au-delà de la littérature, grâce à la littérature, lire Annie Ernaux donne aux femmes la force d'entrer dans la lutte féministe et sociale qui est aujourd'hui essentielle.

Agnès U.

SEINE-SAINT-DENIS: « Pour certaines femmes l'avortement n'est pas gratuit et c'est déjà un premier critère d'accessibilité »

Entretien avec **Alice et Gaëlle**, du Planning familial 93, au sujet de leur enquête, menée en 2021, sur l'accès à l'avortement dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Quels sont les objectifs de l'enquête, dans quel contexte a-t-elle été organisée ?

C'est une vieille enquête. Elle date des années 1990 et avait pour objectif, à la base, de vérifier l'effectivité de l'accès à l'IVG et de l'application de la loi sur l'IVG sur notre territoire (le 93). Comme pour toutes les lois, il ne suffit pas d'une loi il faut aussi la faire appliquer et mesurer comment on l'applique pour que ce droit puisse être effectif. En 1990, quand elle a été menée pour la première fois, l'idée c'était de la réitérer tous les deux ans, ce qui n'a pas toujours été possible. Là, elle n'avait pas été faite depuis 2017 et on devrait théoriquement la refaire l'année prochaine.

Les chiffres des IVG pratiquées en France en 2021 restent stables : autour de 223 300 selon la DREES. Dans le 93, il y a entre 8 000 et 9 000 IVG chaque année, avec pas mal d'établissements qui pratiquent les IVG : sept cliniques privées, six hôpitaux et deux centres municipaux de santé (CMS). Les CMS qui ont été intégrés à l'enquête sont les deux seuls qui pratiquent les deux types d'IVG (médicamenteuse et instrumentale). Tous ces hôpitaux et cliniques disent pratiquer les deux types d'IVG.

Pouvez-vous nous parler de ces deux types d'IVG ? Les femmes ont-elles le choix ou est-ce lié à des questions « médicales » ?

Dans le cadre de l'enquête on parle d'IVG instrumentale (sous anesthésie générale ou locale) et d'IVG médicamenteuse. Le seul critère pour réaliser une IVG médicamenteuse est la durée maximale de 9 semaines d'aménorrhée. Les autres sont pratiquées de 9 à 16 semaines sans critère de santé, sauf contre-indication à l'anesthésie générale.

Théoriquement, le choix est laissé aux femmes et à toutes les personnes qui en ont besoin, mais dans la pratique les établissements vont plutôt proposer l'anesthésie locale. L'anesthésie générale nécessite un bloc et un rendez-vous préalable avec l'anesthésiste. Dans plusieurs établissements, il y a de moins en moins de créneaux



de bloc pour les IVG. L'anesthésie locale peut se faire en cabinet ou même hors centre de santé : elle s'est pratiquée au Planning familial 93 pendant longtemps.

Au total, les choses sont plutôt déterminées par le temps. Quand les délais sont rallongés, les femmes vont choisir la méthode la plus rapide même si ce n'est pas celle qu'elles avaient choisies au départ. Quand une femme a décidé d'avorter, elle veut que ça aille vite, malgré le fait que cela signifie être seule, à domicile, lors d'une partie de l'IVG. En théorie, une femme a le choix sur la méthode mais dans la pratique il est aussi dicté par des contraintes qui ne sont pas celles des femmes. Dans les faits, on parle beaucoup moins aux patientes de l'IVG instrumentale, et une place beaucoup plus importante est laissée au choix du médecin. L'autre contrainte principale est le coût d'une IVG instrumentale, surtout dans le public, en lien avec la difficulté de recrutement des médecins dans cette spécialité. Il y a un glissement : l'IVG instrumentale est de moins en moins proposée.

Qu'en est-il plus globalement de l'accès à l'IVG en Seine-Saint-Denis ?

En réalité, il est compliqué de donner une grande tendance. Il y a des difficultés qui sont pointées dans les résultats de l'enquête : hormis la maternité des Lilas (qui est vraiment complètement à part), les établissements privés ne pratiquent plus l'IVG ou alors de manière très discrétionnaire — et surtout uniquement pour leurs patientes régulières. À

l'accueil il n'y a aucune évaluation de la situation de la personne qui appelle... La simple question de savoir de quand datent les dernières règles ou les derniers rapports « à risques » n'est parfois même pas posée. Et il y a là-dessus de grosses disparités entre public et privé. Si, par exemple, je suis proche de la fin du délai légal et qu'on ne me pose pas la question avant de me donner le rendez-vous, je peux me retrouver à n'avoir plus le droit d'avorter en France. En moyenne, 5 000 femmes sont encore contraintes, chaque année, d'aller avorter à l'étranger — ce qui coûte très cher, en moyenne 1 095 euros. Il y a aussi des établissements dont on n'a pas pu avoir les résultats ou, en tout cas, pas de résultats fiables. On a estimé que si l'accueil est défaillant, une personne qui souhaite avorter peut renoncer. Par exemple, quand elle appelle trois fois, laisse sonner sans obtenir de réponse, elle cesse, d'autant que les appels sont surtaxés et leur coût n'est pas pris en charge dans le remboursement...

On dit que dans la loi l'accès à l'IVG est pris en charge à 100%, une loi de 2012 vient renforcer cette gratuité. Quelle réalité ?

Dans le secteur public, la question de la gratuité est acquise. On peut souligner que, par rapport à l'enquête de 2017, c'est beaucoup plus clair. On n'a pas eu non plus de retour de patientes (ce sera peut-être le cas) qui sont allées dans des hôpitaux publics et qui ont eu des problèmes avec le « forfait IVG ».

Et dans le privé, l'IVG est-elle prise en charge à 100% ?

Pas du tout. On a même recensé des appels dissuasifs, de secrétaires médicales, qui disaient : « Je vous annonce qu'il va falloir avancer 180 euros ». Qui ne seront pas remboursés. C'était clairement pour dissuader de prendre un rendez-vous. Alors il faut nuancer : dans certaines cliniques, on n'a pas eu de réponses donc on ne sait pas, mais pour les autres on a souvent eu des annonces de tarifs « hors

forfait » très importants. Parfois on fait également payer et avancer les frais dans les cabinets d'échographie alors qu'une codification spécifique devrait s'appliquer. Pareil sur les dépassements d'honoraires. Donc pour certaines femmes l'avortement n'est pas gratuit et c'est déjà un premier critère d'accessibilité.

Quel remboursement pour les personnes étrangères ? Sans-papiers ? Les personnes mineures ?

Normalement l'avortement est considéré comme un soin urgent : cela veut dire que si une femme majeure, quel que soit son statut, même sans AME ou couverture sociale, se présente à l'hôpital (on lui conseillera donc plutôt le public) on doit pratiquer son IVG de manière gratuite sans avance.

Pour les mineures, la loi dit qu'il n'y a pas besoin de l'autorisation parentale, que c'est possible d'avorter sous le secret et que la seule obligation c'est d'être accompagnée par un ou une majeure de son choix. Dans notre enquête une des situations présentait une jeune femme qui souhaitait avorter mais qui n'avait pas d'accompagnante (ce qui peut être souvent le cas). On voulait savoir s'il y avait des procédures mises en place dans les hôpitaux dans cette situation, mais également nous assurer que les éléments étaient donnés de manière précise. Par exemple, il existe chez les mineures un délai de réflexion de 48 heures obligatoire (qui était de 7 jours jusqu'en 2016, et il n'existe plus depuis chez les majeures). Certains établissements n'ont aucune solution ; d'autres essayent d'en trouver avec la jeune. Certaines cliniques privées par contre ne connaissent pas du tout la loi.

Toute personne qui a besoin d'une IVG a droit au secret : qu'est-ce que cela veut dire ?

Souvent on pense que le secret concerne seulement les mineures. Pas seulement. Pour de nombreuses femmes, par exemple victimes de violences conjugales, physiques ou psychologiques, le secret est important. Il est de droit de demander que l'acte n'apparaisse pas sous sa description sur les décomptes de remboursements de la Sécu, de ne pas recevoir de lettres ou de factures à son domicile, que son nom n'apparaisse pas sur les procédures et actes... C'est la loi. Dans les faits, c'est respecté mais c'est compliqué, les procédures ne sont pas toujours automatisées et il peut y avoir des « erreurs ».

Propos recueillis par **Manon Boltansky**

Vu ailleurs

CINQUANTE EUROS PAR JOUR D'AMENDE À PARTIR DU 8 NOVEMBRE PROCHAIN. C'est ce qu'encourent **Adrien Cano** et sa compagne **Marine Dunand** s'ils n'évacuent pas le mobile home de la ferme où ils travaillent. Le 8 août dernier, le maire de la commune a pris un arrêté de mise en demeure sous astreinte, ce qui menace fortement leur installation en maraîchage biologique.

Adrien et **Marine**, trentenaires, sont tous les deux originaires du Var. « Là-bas, les terrains sont excessivement chers et l'accès au foncier bloqué », explique **Adrien**. [...] Ils décident donc d'installer deux mobile homes dans le troisième bâtiment, « sans aucune nuisance visuelle ou environnementale ». Ceux-ci servent de logement pour eux et leurs deux enfants [...]

Voilà donc quatre ans qu'ils préparent leur projet agricole. En attendant que la terre puisse passer en bio — il faut compter un délai légal de trois ans — **Adrien** enchaîne les formations et les stages, achète du matériel et aménage un local de vente à la ferme. Le 10 janvier 2022, **Adrien** s'installe enfin comme chef d'exploitation. Depuis début octobre, **Marine** est salariée à temps partiel de l'entreprise. Les ennuis commencent le 11 février 2022 avec un courrier rédigé par le nouveau maire de la commune. Il leur reproche l'installation de mobile homes dans un bâtiment agricole « contraire au règlement d'urbanisme », ainsi que la réalisation d'un assainissement autonome « sans autorisation ». « On n'avait pas fait de déclaration préalable de travaux pour l'aménagement d'un logement de fonction, car on avait besoin de l'attestation MSA (mutuelle sociale agricole) selon laquelle je suis agriculteur, et je ne l'ai que depuis janvier 2022 », souligne **Adrien**. [...]

Le 8 août, l'arrêté de mise en demeure sous astreinte est signé par le maire laissant trois mois à **Adrien** et **Marine** pour évacuer leurs mobile homes, supprimer leur système d'assainissement et remettre en état les parcelles. [...]

« Aujourd'hui, alors que 45 % des 448 500 agriculteurs de France seront éligibles à prendre leur retraite sous dix ans, et que la profession peine à se renouveler, que la pression sur le logement atteint des sommets, et que nous sommes alertés sur l'urgence climatique, nous ne comprenons pas pourquoi notre installation pose problème », témoignent **Adrien** et **Marine** dans une pétition qui a déjà recueilli plus de 70 000 signatures.

Sophie Chappelle, « Des maraîchers bio astreints à une amende de 1 500 euros par mois à cause de leur habitat précaire », *Basta!*, 6 octobre 2022

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 35 € <input type="checkbox"/> 1 an 70 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 € <input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Mensuel	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org

La clinique des Lilas : une clinique privée pas comme les autres

Plus connue sous l'appellation maternité des Lilas, cette maternité militante a fondé sa pratique sur le choix des femmes, la manière dont elles voulaient accoucher et sur l'accouchement sans douleur (avant la technique de la péridurale notamment). Elle a continué à accompagner les femmes (et les couples) au plus près de leur choix dans la manière de mener la grossesse et d'accoucher. C'est également l'une des maternités qui a mis en place le plus rapidement l'accès à l'IVG lors de sa légalisation en 1975, et ce n'est pas un hasard... La menace de fermeture qui pèse aujourd'hui sur la maternité aurait d'ailleurs une conséquence dramatique dans le 93 : il s'y pratique encore 10 % des IVG du département — ce qui est énorme ! — et, qui plus est, avec un accueil excellent sur la question du choix des méthodes et de l'accompagnement.

L'image de la semaine

